



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1880 JEUDI 5 DÉCEMBRE 2013

Hôpital de base de Talangai

La réouverture se fait attendre



L'hôpital de base du 6^e arrondissement, Talangai, détruit par les explosions du 4 mars 2012, et dont les bâtiments ont été réhabilités voici déjà plusieurs mois, ne devrait connaître sa réouverture qu'au milieu de l'année prochaine.

À l'occasion d'une visite d'inspection de certains chantiers en cours d'exécution dans la ville de Brazzaville, le ministre en charge des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, a indiqué que cet hôpital ne sera entièrement équipé que courant les mois de mars et avril prochains. Sa mise en service s'en suivra.

Page 3

Lutte contre le Sida

Une table-ronde pour améliorer la desserte en ARV

Le ministère de la Santé et les acteurs de la lutte contre la pandémie du Sida sont en concertation à Brazzaville, en vue de trouver les voies et moyens d'améliorer la chaîne d'approvisionnement et de dispensation des traitements anti-rétroviraux (ARV) aux personnes séropositives dans le pays.

danger de mort, en dépit d'importantes ressources affectées par l'État. « *La fraude, la mauvaise gestion, la discrimination dans la dispensation sont apparues comme des facteurs négatifs dans la prise en charge des patients* », a déploré le directeur général de la Santé, Alexis Élira Dockékias, à



Alexis Élira Dockékias, au centre

Cette initiative fait suite à un constat amer sur l'évasion des produits, mettant les malades en

l'ouverture des travaux qui s'achèvent aujourd'hui.

Page 5

SOMMET DE L'ÉLYSÉE

Paix et Sécurité en Afrique au cœur des débats

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a quitté Brazzaville hier pour Paris, en France, où il participera, du 6 au 7 décembre, au sommet sur la Paix et la sécurité en Afrique. Le continent noir est aujourd'hui en proie à une instabilité politique et économique aggravée par des conflits armés. Dans la capitale française, le chef de l'État congolais devra porter la voix d'une Afrique déterminée à se donner elle-même les moyens de sa défense avec l'appui de la communauté internationale.

Le sommet de l'Élysée est précédé d'un Forum économique franco-africain sur la nécessité d'inventer le nouveau partenariat entre la France et l'Afrique.

Page 11

Production animale

Une trentaine d'éleveurs soutenus par le gouvernement



Pour la campagne 2013, le ministère de l'Agriculture et de l'élevage a fourni onze bœufs en métayage à chacun des 31 éleveurs sélectionnés sur un total de 118 demandeurs.

Ce bétail fourni par les centres

d'appui technique nationaux va appuyer la relance de la production bovine et la diversification de l'économie congolaise, selon les autorités du ministère concerné.

« *La distribution des animaux aux métayers est une chaîne qui constitue un réseau initié par le président de la République pour lutter contre l'insécurité alimentaire* », a indiqué le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Jean Fulgence Mouangou.

Page 3

ÉDITORIAL

Relance

Page 2

ÉDITORIAL

Relance

Tout indique que le Congo et la France renouent peu à peu des relations de confiance après avoir traversé une période de tension due, pour une large part, aux campagnes de dénigrement menées à Paris contre notre pays. Le sommet dit de l'Élysée, qui se tiendra en fin de semaine, en témoignera de façon suffisamment claire pour que plus personne n'ait de doute à ce sujet.

Au cœur de ce retournement de situation figure le rôle que joue Denis Sassou N'Guesso dans la recherche de la paix en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. Sous-estimé au départ en raison des problèmes internes auxquels François Hollande se trouve confronté, mais aussi fait de l'inconsistance des informations qui remontaient vers lui par les canaux habituels, ce rôle est apparu de plus en plus clairement comme essentiel. Si bien que la France a envoyé à Brazzaville quelques-uns de ses meilleurs experts pour préparer la future intervention de ses troupes en Centrafrique.

Auteur d'une analyse pointue sur les questions de sécurité et de développement que vient de publier la revue *Géopolitique africaine*, le chef d'État congolais s'est imposé comme un acteur incontournable de la recherche de la paix sur le continent africain. Tout comme cela s'était passé il y a trente ans lorsque le Congo joua un rôle déterminant dans la recherche d'une solution négociée au conflit namibien, les idées lancées par Denis Sassou N'Guesso à la veille du sommet Afrique-France s'imposent par leur pragmatisme, leur bon sens, leur logique. Relayées par de nombreux canaux, elles serviront de colonne vertébrale à la réflexion sur la prévention et la gestion des crises qui marquera ce sommet.

Ajoutons, pour faire bonne mesure, que sitôt la conférence de Paris achevée, notre président s'envolera pour Rome où il sera reçu par le pape François et son nouveau secrétaire d'État, Mgr Parolin. Une visite qui lui permettra certainement de dire aux plus hautes autorités de l'Église qu'elles peuvent et doivent jouer elles aussi un rôle essentiel dans la recherche de la paix dans le Bassin du Congo où vit la plus importante communauté chrétienne de la planète.

Les jours à venir seront à tous égards passionnants. Nos lecteurs pourront en juger sur pièces.

Les Dépêches de Brazzaville

PROTOCOLE DE LA PAIX EN AFRIQUE AUSTRALE

Le Congo s'apprête à commémorer les 25 ans de la signature

Le 13 décembre 1988, après de longs mois de discussions, de négociations et de médiations, Brazzaville réussit à faire signer un important protocole sur la paix en Afrique australe. À l'occasion des 25 ans de ce protocole, le Congo entend lancer une campagne médiatique.

Ce Protocole avait permis le retrait des troupes cubaines d'Angola ; le retrait des troupes sud-africaines de la Namibie et du sud de l'Angola

consacrée au débat sur la paix dans le monde aujourd'hui et demain. À noter, des séquences de décoration de quelques personnalités et un banquet qui sera agrémenté par la musique congolaise et sud-africaine.

La commémoration du 25e anniversaire de cet événement diplomatique s'inscrit dans le cadre des rappels historiques importants qui doivent servir de repères aux nouvelles générations au moment où un

juillet 1986, le président Denis Sassou N'Guesso fait de la libération de l'Afrique australe et de l'éradication de l'apartheid son cheval de bataille. C'est ainsi qu'il proposa, à la faveur du 8^e Sommet des pays non alignés en septembre 1986, à Harare (Zimbabwe), la création du Fonds Africa pour soutenir la lutte des peuples de l'Afrique australe contre l'apartheid.

En avril 1987, il réussit à mettre autour de la même table de discussions le sous-secrétaire d'État américain pour les Affaires africaines, Chester Crocker et le ministre angolais, Alexandro Rodrigues « Kito », dans une espèce de prélude et de préfiguration des grandes négociations à venir.

En mai 1987, le président Denis Sassou N'Guesso organisa à Brazzaville le symposium littéraire contre l'apartheid, et, un peu plus tard, le premier congrès des hommes de sciences d'Afrique. Les phases les plus décisives seront celles qui ont rythmé, par intermittence, la vie de la capitale congolaise d'août à décembre 1988.

C'est finalement, le mardi 13 décembre 1988, qu'Angolais, Cubains et Sud-Africains apposèrent leurs signatures sur le Protocole de Brazzaville. De celui-ci, naîtront les accords entre l'Angola et Cuba, signés le 22 décembre 1988 à New-York. La mise en œuvre de ces deux accords a eu pour conséquence l'application, deux ans après son adoption, de la résolution 435 du conseil de sécurité des Nations unies sur l'indépendance de la Namibie, dont l'accession à la souveraineté internationale est intervenue le 21 mars 1990.

Un quart de siècle après, il était nécessaire, par devoir de mémoire, que cette histoire soit reconstituée pour que l'oubli ne prenne pas le dessus sur le souvenir. La reconstituer pour que cet événement soit une source d'inspiration pour l'avenir du continent et du monde.

Roger Ngombé



Le ministre d'État Firmin Ayessa

; l'indépendance de la Namibie ; la libération de Nelson Mandela et le démantèlement de l'apartheid ainsi que l'avènement de la nouvelle Afrique du Sud.

Pour mieux situer le public sur l'événement, le ministre d'État, directeur de cabinet du président de la République, Firmin Ayessa a animé le 4 décembre, pour la circonstance une conférence de presse pour appeler les journalistes à s'impliquer dans cette campagne médiatique qui concerne un événement de portée historique et diplomatique.

Il est prévu deux sessions principales : la première sera dédiée au souvenir et à la restitution de la mémoire du Protocole et la seconde

peu partout en Afrique et dans le monde, a indiqué Firmin Ayessa, « on enregistre une recrudescence des foyers de tension et des conflits locaux qui menacent gravement la paix ». La question de fond que se posent de nombreux observateurs est de savoir si la paix n'est pas aujourd'hui une utopie malgré la fin de la guerre froide et de la bipolarisation. Cette problématique, selon le ministre d'État Firmin Ayessa, sera au centre des débats prévus à l'occasion de la commémoration du 25e anniversaire du Protocole de Brazzaville.

Les Repères

Élu président en exercice de l'Organisation de l'Unité africaine en

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)

Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia,

Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service),

Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service),

Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya,

Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :

Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe -

Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiohi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Adhdas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Mauoukani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Nsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

INFRASTRUCTURES

« L'hôpital de base de Talangai sera entièrement équipé courant mars-avril »

En effectuant une inspection des chantiers, le ministre chargé de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux, Jean-Jacques Bouya a annoncé, le 3 décembre, l'arrivée à Brazzaville des autres équipements de cet hôpital afin de l'ouvrir au public.

Une commande de lits a été

lancée alors que celle des autres équipements se fait encore attendre. Visitant l'hôpital de base de Talangai détruit lors des explosions du 4 mars et réhabilité depuis des mois, Jean-Jacques Bouya a rassuré les responsables de cette structure sanitaire que d'ici à mars-avril 2014, l'hôpital sera entièrement équipé. Il a ainsi visité

le bloc chirurgical et opératoire, la salle d'hospitalisation ainsi que d'autres compartiments de l'hôpital. Signalons que cette structure est l'unique hôpital de base de la partie nord de Brazzaville

Une descente tant attendue

Les quartiers 50, 54 à Ouenzé et 62 à Mpila-Intendance ont

aussi reçu la visite du ministre. Ici, les travaux de construction, en cours, des maisons partiellement détruites satisfont certains habitants. D'autres par contre ont manifesté leur mécontentement concernant le mauvais déroulement des travaux dans leurs zones respectives. « Nous demandons que les travaux soient effectués

dans les normes et que les autorités règlent ce problème. Certaines maisons sont bien construites mais la peinture se dégrade à cause des eaux de pluie, car il manque de gouttières. Normalement les parcelles devraient être cimentées », a déclaré un habitant du quartier 50, qui a requis l'anonymat.

Des doléances que le ministre délégué aux Grands travaux a notées avant de poursuivre sa ronde au niveau des logements sociaux de Mpila, du centre commercial et du mémorial du 4 mars. Les deux derniers ouvrages seront érigés sur le même site. Ce qui a fait dire

au ministre Bouya que cette zone de Mpila sera, à terme, un embryon de ville.

La télévision nationale dotée d'un nouveau plateau

L'acte posé ici participe de cette politique de modernisation de la chaîne nationale. C'est ainsi que Jean-Jacques Bouya a officiellement remis les clés du plateau de présentation du journal télévisé au ministre de la Communication, Bienvenu Okiémy. Profitant de l'occasion, le directeur général de la télévision congolaise, Jean Obambi, a soumis au ministre délégué aux Grands travaux, les problèmes auxquels sa structure est confrontée chaque jour.

Autre centre d'intérêt pour le ministre Bouya : les casernes militaires dont la délocalisation préoccupe le gouvernement. Une note positive lors de la visite des chantiers de ces casernes car, selon la société en charge des travaux, ceux-ci s'achèveront en juin 2015.

On pouvait noter aux côtés du ministre délégué aux Grands travaux, la présence des ministres de la Défense, Charles Richard Mondjo, et de la Communication, Bienvenu Okiémy.

Josiane Mambou Loukoul



La délégation pendant la visite des chantiers

ÉLEVAGE

31 éleveurs de bœufs bénéficient des crédits de bétail

À travers cette campagne de distribution des animaux en métayage, le gouvernement veut, par le biais du ministère de l'Agriculture et l'élevage, non seulement développer sa politique agropastorale dans ce domaine mais surtout encourager les éleveurs bovins à produire davantage pour ainsi contribuer à la sécurité alimentaire.

Lancée le 03 décembre au « Parc de quarantaine de Lifoula », à 35 km au nord de Brazzaville, sur la route nationale n°2, le projet consiste à octroyer aux éleveurs un troupeau de bœufs à crédit. Ceci, à l'issue d'une présélection assortie de quelques conditions comme la qualité d'infrastructures d'élevage, la disponibilité et l'expérience professionnelle des promoteurs. Cette année, 31 demandes de crédits ont été approuvées sur 118 demandeurs. 445 têtes ont été apprêtées pour ces éleveurs et chacun d'eux a bénéficié d'un troupeau reproducteur de onze têtes dont 10 génisses et 1 taureau, remboursables pendant 6 ans. L'objectif du gouvernement est d'octroyer à terme, un troupeau de 26 producteurs par bénéficiaire.

D'où proviennent ces bœufs ?

Sur ces 445 animaux, 42 ont été fournis par le Centre d'appui technique de

Boundji ; 50 par le Centre d'appui technique de Dihéssé; 22 par celui de Mpassa ; 31 acquis à la suite du recouvrement auprès des anciens métayers et 300 par le parc de Lifoula. Cette distribution du bétail s'inscrit dans le cadre du programme annuel d'activités du Centre de métayage bovin et vise à repeupler le cheptel bovin sur l'ensemble du territoire dans le but de contribuer tant soit peu à la sécurité alimentaire.

« La cérémonie de distribution des animaux en métayage est une chaîne qui constitue un réseau (...) pour lutter contre l'insécurité alimentaire et pour contribuer à la diversification économique du Congo », a déclaré le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Jean Fulgence Mouangou, présidant le lancement.

« L'insécurité alimentaire est une bataille qui a été décidée par le président de la République et ce dernier nous a instruits de traduire en actes la vision qu'il a pour le développement du Congo », a-t-il ajouté.

Rappelons que de 2004 à 2012, le Centre de métayage bovin a octroyé plus de 300 animaux reproducteurs aux éleveurs et compte faire davantage.

Firmin Oyé

ENVIRONNEMENT

Accord entre le projet CAB et la tutelle

Le document a été paraphé le 4 décembre à Brazzaville entre le coordonnateur du projet central African backbone CAB, Luc Missimbazi et le directeur général de l'environnement, Benjamin Dzaba-Boungou. Arriver à l'étape du sceau est une exigence de la Banque mondiale et du Gouvernement de la République du Congo.

Cette signature constitue la condition principale du décaissement de la composante 2 du projet « connectivité », ayant pour objectif la fourniture d'une connectivité à haut débit à la population ; et d'assurer une interconnectivité régionale avec les pays frontaliers et les câbles sous-marins en fibre optique.

« De plus en plus l'environnement apparaît comme étant un levier important de notre développement économique. Il constitue aussi un défi important,

parce qu'aujourd'hui il se trouve parmi les trois piliers du développement durable », a déclaré Benjamin Dzaba-Boungou.

Ce dernier a expliqué l'importance d'une étude d'impact. Il a précisé qu'il s'agit là des écosystèmes très fragile et que si l'on ne prenait pas garde pour l'environnement, on assisterait de plus en plus à des effets tels les érosions. Tout en félicitant le projet CAB qui prend à cœur le volet environnement, le directeur général de l'environnement a rappelé que la prévention et la précaution constituent les grands principes cardinaux de l'environnement.

« C'est un projet que l'on a suivi de très loin et de très près. Je vous remercie pour cette passerelle que vous établissez entre votre projet et la direction générale de l'environnement », a-t-il loué.

À l'issue de cette cérémonie,

les parties prenantes s'engagent entre autres à suivre la conformité des activités du projet avec le cadre juridique et institutionnel en matière d'environnement et les politiques de la Banque mondiale ; à veiller à la réalisation et la validation des études d'impact environnemental et social initiées par le projet. Ainsi, à travers ce mémorandum, il s'agira de clarifier les rôles respectifs de ces diverses institutions dans le suivi du respect des mesures de sauvegarde dans les activités ; de définir les attributions, les modalités, les coûts et les calendriers de remise des rapports par la direction générale de l'environnement.

Pour rappel, la coordination du projet a prévu pour la mise en œuvre du CAB, l'élaboration d'un cadre de gestion environnementale et sociale suivi d'un cadre de politique de réinstallation.

Nancy France Loutoumba



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

AVIS DE VACANCES DE POSTE

Vacance de poste no: COG/UNFPA/00011197

Date limite de dépôt des dossiers : 6 Décembre 2013

Titre du poste : Assistant (e) Administratif (ve) et Financier (e)

Catégorie/Niveau : ICS/7 (GS/7)

Bureaux du type 3

Poste FT de 1 an Renouvelable dont une période probatoire de 3 mois

Brazzaville Congo avec déplacements occasionnels à l'intérieur du pays

UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

Typologie :

Nature et Durée du Contrat :

Lieu d'affectation :

Organisation:

La Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo procède au recrutement d'un assistant administratif et financier pour son bureau de Brazzaville dont les informations du poste sont les suivantes :

1.- Attributions et responsabilités principales :

Sous l'autorité de la Représentante Résidente et la supervision du Chargé des Opérations, et en tant que membre des services de l'équipe de direction du bureau de pays, l'Assistant (e) administratif (ve) et financier (e) fournit une gestion opérationnelle en matière de ressources humaines, administrative et des systèmes financiers du bureau-pays. Il/elle supervise le personnel d'appui du bureau.

Il/elle fournit des services de qualité en matière de ressources humaines, d'administration et de finances aux clients internes et externes par la maîtrise de toute la réglementation, du processus et des procédures appropriés. Il/elle prend une approche orientée vers le client et axée sur les résultats pour interpréter les règlements, les procédures et les directives dans les services du Représentant Résident, en fournissant de l'appui et de l'assistance aux projets appuyés par les bureaux-pays et l'UNFPA.

L'Assistant(e) administratif et financier aura pour responsabilités:

a) Tâches générales

- Gérer suivant les règles et procédures, les exigences opérationnelles des données de programme/projets en cours d'exécution dans le pays en terme de personnel, de contrat de services, d'équipement, de voyages et d'autres événements liés aux activités de programmes/projets pour en faciliter la réalisation;
- Préparer et contrôler le budget administratif et des projets, puis s'assurer que les transactions financières se font conformément aux règlements et procédures de l'UNFPA;
- Proposer des procédures pour améliorer les contrôles et l'efficacité interne afin de mieux préparer les audits et répondre aux questions y relatives;
- Conseiller et informer les responsables et le personnel de projet sur les différents types et modalités des contrats, les orienter sur les avantages en terme de gestion des ressources humaines ;
- Exécuter les systèmes de gestion en place et les requêtes des associations/partenaires pour les soutenir dans la gestion financière et des ressources humaines ainsi que les aspects opérationnelles conformément aux procédures du bureau-pays;
- Créer des systèmes et des mécanismes pour une gestion effective des ressources de l'UNFPA requises pour le NEX , conseiller et former le personnel de projet sur les procédures NEX ;
- Maintenir la circulation d'un réseau continu d'informations adéquates et à jour entre le bureau-pays et le siège;
- Examiner les demandes et initier les procédures de fournitures, d'équipement, des approvisionnements et des services du bureau et des projets de manière transparente et efficiente;
- Contribuer à la gestion fluide du bureau en s'assurant de l'approvisionnement et de l'équipement des services, du suivi du processus d'achat et en maintenant un inventaire actualisé des dossiers;
- Examiner et préparer les dossiers pour les activités communes ayant trait au projets conjoint, aux locaux et services communs (dispensaire, sécurité, bateau, coordination), au recouvrement des dépenses, aux indemnités et aux privilèges, aux enquêtes sur le coût de la vie et des salaires, etc.;
- Elaborer les plans de gestion des risques et le plan annuel des achats ;
- Représenter UNFPA dans les rencontres et les travaux de groupe inter-agences en l'absence du superviseur ;

b) Tâches spécifiques

- Faire l'analyse et l'exécution des aspects opérationnels des fiches techniques des activités du programme ;
- Procéder à l'évaluation des demandes de remboursement des dépenses de voyages (F10);
- Faire le suivi et le calcul mensuel des heures supplémentaires du personnel ;

- Faire les rapports financiers mensuels en vigueur « Financial accountability » ;
- Suivre les paiements auprès du Programme des Nations Unies pour le Développement;
- Assurer le classement de la documentation financière (Vouchers);
- Enregistrer, faire le réapprovisionnement et suivre le compte de la petite caisse et faire les ajustements nécessaires en cas d'écarts;
- Faire les paiements des services des fournisseurs et du personnel après vérification de la liasse comptable;
- Procéder au traitement des dossiers des consultants et conseiller pour paiement ;
- Assurer le contrôle des véhicules et la gestion des transports et du carburant et fournir les rapports mensuels sur la consommation du carburant par véhicule;
- Faire le suivi des comptes d'attente, notamment celui du NEX (Operating Fund Account) et procéder aux ajustements nécessaires;

2.- Qualifications et expériences requises

- Conditions Scolaires/Académiques : Au moins une licence en administration des affaires, administration publique, comptabilité, finances, économie ou à tout autre domaine y relatif.
- Expérience professionnelle : Avoir au moins 5 ans d'une expérience appropriée, de préférence dans la gestion de programme/projet dans le secteur public ou privé. Une expérience dans le système des nations unies serait un atout.
- Avoir une très bonne connaissance de l'application des manuels de politiques et procédures des organisations internationales ou des organisations non gouvernementales.
- Connaissances informatiques : Avoir une bonne connaissance des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint,) et de gestion de base de données (access).

3.- Aptitudes linguistiques

- Excellente connaissance de la langue française (expression orale et écrite)
- Une bonne connaissance de l'anglais surtout écrit.
- La connaissance orale des langues nationales (lingala et kituba) sera un atout.

4.- Compétences corporatives

- Intégrité/Engagement au mandat des Nations Unies en général et de l'UNFPA en particulier ; Culture de développement/renforcement des compétences/formation continue; Capacités de communication des idées, partage des connaissances, orientation vers les résultats, engagement pour l'excellence, pensée stratégique et analytique;
- Etre capable de prendre des décisions justes, transparentes et expéditives à la lumière de l'information disponible et faire preuve d'une excellente moralité ;
- Avoir une bonne capacité à travailler en équipe, à communiquer, à dégager les situations des conflits et réorienter les énergies vers des solutions mutuellement constructives ;
- Etre capable de travailler sous pression et à former ses collègues, avoir une capacité pragmatique à innover, à traduire les buts stratégiques de l'UNFPA en plans et en actions ;

5.- Dossier de candidature

- Composition :
 - Demande non manuscrite adressée à Madame la Représentante de l'UNFPA;
 - Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ou formulaire P11 à retirer à l'UNFPA;
 - Copies de diplômes, Certificats et attestations de travail (ne pas joindre les originaux) ;
 - Référence de trois (3) personnes vous connaissant et leurs coordonnées;
 - Vos dossiers doivent être envoyés/déposés à l'UNFPA du lundi au vendredi de 8h à 16h, sous pli fermé avec les mentions :

Madame la Représentante de l'UNFPA Congo
Rue Crampel (en face de la BDEAC)
Brazzaville - Congo
Candidature au Poste d'Assistant(e) Administratif (ve) & Financier (e)
COG/UNFPA/00011197

Date limite de dépôt des dossiers : 6 Décembre 2013 à 16h.

Fait à Brazzaville, le 18 Novembre 2013

Roger LALY
Chargé de Bureau
Représentation de l'UNFPA en
République du Congo

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « *L'accélération de la croissance économique grâce au dividende démographique devient une réelle possibilité pour de nombreux pays africains, alors que le continent continue de s'efforcer de réduire la fécondité et la mortalité infantile* ».

Abdalla Hamdok, secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, lors de la cérémonie d'ouverture de la conférence africaine sur la population et le développement tenue du 1er au 4 octobre, à Addis-Abeba (Éthiopie).

□ « *La dépendance de l'économie congolaise au secteur pétrolier est à la fois une source de rentes importantes et une source de vulnérabilité aux chocs externes. Le choix du Congo d'identifier le secteur minier comme secteur prioritaire est pertinent car le pays a le potentiel de s'imposer comme un acteur majeur de l'industrie minière au niveau mondial* »

Sylvie Dossou, représentante de la Banque mondiale au Congo au cours de la première conférence internationale et exposition sur les mines solides du 3 octobre à Brazzaville.

□ « *La mafia est un cancer et non une pierre. Tout comme cette maladie, elle peut s'attaquer à des cellules saines et se généraliser ou au contraire rester limitée ; un pays peut être en rémission et même la vaincre. Car la Mafia comme toutes les institutions humaines est mortelle.* »

Jacques de Saint Victor, écrivain, auteur du livre *Les mafias et la société démocratique (XIX^e-XXI^e siècles)* paru aux Éditions Gallimard, lauréat du prix des Ambassadeurs 2013.

□ « *En Afrique centrale, les éléphants subissent de plein fouet les effets du braconnage ; mais eu égard à l'importance de l'abattage illégal dans toutes les sous-régions, même les populations plus nombreuses d'Afrique australe et de l'Est sont confrontées à un risque si la tendance n'est pas inversée* »

Communiqué commun de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), la Cites et l'organisation de défense de l'environnement Traffic.

□ « *On a longtemps accusé l'administration congolaise de passoire, on recrute des personnes sans pourtant tenir compte de leur capacité à répondre aux attentes dans les administrations* »

Guy Brice Parfait Kolélas, ministre, le 29 novembre à Brazzaville, lors de la première réunion des membres du haut comité de la Fonction publique

VIH/SIDA

Une table ronde pour améliorer la chaîne d'approvisionnement des antirétroviraux

La concertation ouverte mercredi 4 décembre devra déboucher sur l'adoption de nouveaux mécanismes de gestion des médicaments antirétroviraux. La table ronde se tient après un constat amer sur la faiblesse de la chaîne de traitement antirétroviral avec comme conséquence : la rupture des médicaments et le décès des patients.

Malgré des budgets annuels conséquents dans l'approvisionnement des ARV, les malades du Sida ne jouissent pas de la gratuité du traitement décidée en 2005 par le président de la République. La mesure qui inclut le dépistage, le traitement et le

lités de certaines activités qui entourent la gestion des médicaments antirétroviraux.

C'est pour renforcer les mesures permettant de lutter contre plusieurs facteurs indexés, à l'instar de l'évasion des produits et la maîtrise des files actives que s'ouvre cette table ronde, a indiqué le Directeur général de la santé, le Pr. Alexis Élima Dockekias pour qui « *La fraude, la mauvaise gestion, la discrimination dans la dispensation sont apparus comme des facteurs négatifs dans la prise en charge des patients* ».

Malgré l'estimation des besoins en médicaments antirétroviraux, en effet, le Congo connaît des

« La fraude, la mauvaise gestion, la discrimination dans la dispensation sont apparus comme des facteurs négatifs dans la prise en charge des patients ».

suivi biologique et qui vise à réduire la mortalité et la morbidité par l'infection à VIH, connaît des fluctuations graves au point que les personnes vivant avec le VIH sont obligées, chaque année, de monter au créneau.

La table ronde décidée par le ministre de la Santé à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le Sida, célébrée le 1er décembre à Sibiti, réunit les acteurs nationaux impliqués dans la prescription, la distribution et la dispensation des antirétroviraux (ARV). Pendant deux jours, ils devront s'accorder sur les moda-

ruptures de médicaments avec comme conséquence des interruptions de traitement. La non maîtrise de la file active ainsi que le désordre dans le circuit de distribution du médicament sont épinglés comme des obstacles essentiels dans la gestion des ARV.

Des déficiences ont été constatées dans l'organisation des équipes de prise en charge au sein des formations sanitaires avec une absence de coordination des activités liées au VIH. À côté, il faut ajouter les difficultés d'application de la codification nationale des patients révisée en

2011 et mise en place pour le contrôle de la file active des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) en respectant le principe de confidentialité.

En fin 2013, le nombre de personnes vivant avec le VIH prises en charge a été de 21 621 adultes et adolescents de plus de 15 ans et 1274 enfants. Parmi eux, 16086 adultes et 1148 enfants ont bénéficié d'un traitement antirétroviral. Plus de 10 milliard de FCFA sont déboursés chaque année dans le cadre de la gestion des PVVIH. Des ruptures des ARV sont toutefois constatées avec la conséquence de voir échouer les objectifs globaux de « Zéro nouvelle contamination ; zéro décès lié à l'infection à VIH ». La table ronde qui se tient sur le thème du « renforcement des procédures, d'approvisionnement, de stockage, de prescription, de dispensation et de suivi des antirétroviraux au Congo » et qui prend fin ce jeudi 5 décembre, est constituée de médecins prescripteurs, pharmaciens, directeurs départementaux, points focaux VIH des directions départementales de la santé, directeurs des hôpitaux, responsables des commandes et de l'approvisionnement en médicaments ARV, points focaux VIH des agences du Système des Nations unies, des représentants du Réseau national des positifs du Congo, CNLS et PNLS.

Quantin Loubou

AGRICULTURE

Des cultivateurs ruraux formés aux techniques culturelles de manioc

Le but de ce stage de formation lancée le 03 décembre au Centre de démonstration des techniques agricoles (CDTA) de Kombé, une banlieue sud de Brazzaville, est de donner aux agriculteurs ruraux, des nouvelles techniques adaptées pouvant leur permettre d'augmenter la production.

Cette 7^e session de formation regroupe 20 cultivateurs ruraux, dont 18 femmes et deux hommes, venus essentiellement des départements du Pool, du Niari, de la Bouenza, de la Lékoumou et du Kouilou. Pendant près de trois semaines, ces agriculteurs ruraux, qui représentent chacun un groupement, une association ou une ONG, apprendront et/ou approfondiront leurs connaissances sur les nouvelles techniques et pratiques culturelles de manioc afin d'augmenter le rendement.

Dispensés par les experts chinois, en langue chinoise, les enseignements sont simultanément tra-

duits en langue Kituba, afin de permettre aux participants de bien comprendre et assimiler les notions reçues.

À l'issue de cette formation, cet échantillon d'agriculteurs ruraux, acteurs non négligeables dans la production agricole au Congo, ira non seulement expérimenter les techniques apprises dans leurs milieux respectifs, mais surtout les transmettre aux autres acteurs agricoles. « *Les techniques que vous apprenez ici, ne faites pas de ça un secret, transmettez-les aux autres. Si vous faites autant, nous n'allons pas progresser* », a déclaré le directeur de cabinet du ministre de l'agriculture et de l'élevage, Jean Fulgence Mouangou, à l'ouverture de la formation. L'objectif visé à travers l'organisation de cette énième session de formation, est de donner à ces paysans, des connaissances adéquates et adaptées en vue de leur permettre de renforcer de façon

significative, leur capacité de production. Cette formation fait suite à celle organisée en août dernier, toujours par les agronomes chinois, à l'intention des cultivateurs de la partie septentrionale dont les enseignements étaient dispensés en lingala, pour une meilleure compréhension.

Par ailleurs, pour lier la théorie à la pratique, les participants sont soumis tout le long de ce stage de formation, à des exercices pratiques, dans le jardin du (CDTA) afin de leur donner l'occasion de mieux assimiler les notions apprises.

Saisissant de l'occasion, Jean Fulgence Mouangou a exhorté les participants à plus d'efforts, en vue d'accroître la production nationale : « *Notre production reste encore très faible alors nous avons toutes les possibilités de produire 100 fois plus ce que nous produisons* », a-t-il conclu.

Firmin Oyé



AVIS DE RECRUTEMENT

La société AERCO située à l'Aéroport de Brazzaville procède au recrutement :

- d'un Comptable Fournisseurs Achats (CFA) ;
- d'un Comptable Ventes Clients (CVC) ;

Profil du candidat pour le poste de CFA

- Etre titulaire d'un BAC + 3 minimum en comptabilité gestion ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique ;
- Etre âgé de 21 – 30 ans ;
- Etre discret, réactif, disponible et capable de travailler sous pression.

Profil du candidat pour le poste de CVC

- Etre titulaire d'un BAC + 3 minimum en comptabilité gestion ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique ;
- Etre âgé de 21 – 30 ans ;
- Etre discret, réactif, disponible et capable de travailler sous pression.

Les dossiers de candidature doivent être composés de :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae (CV détaillé avec photo) ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes et certificats ou attestations de travail ;
- Certificat ONEMO ;
- Casier judiciaire ;
- Certificat de nationalité.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse email suivante ou déposés au secrétariat de la société

-Email : emploi@aerco-cg.com;

-Adresse : Enceinte Aéroport Maya-Maya, niveau Mezzanine.

Se renseigner à l'accueil AERCO situé dans le hall Arrivée de l'Aéroport de Brazzaville

Date et limite de dépôt des dossiers de candidature :

Les candidats devront faire parvenir leurs dossiers à AERCO au plus tard le 15 décembre 2013.



AVIS DE RECRUTEMENT

La société AERCO située à l'aéroport de Brazzaville procède au recrutement d'un(e) Assistant(e) RH

Profil du candidat pour le poste d'Assistant RH :

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur spécialisation Ressources Humaines ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique ;
- Posséder les connaissances juridiques et fiscales requises pour cette fonction ;
- Etre discret, réactif, disponible et capable de travailler sous pression ;
- Une expérience significative dans un poste similaire serait un plus.

Les dossiers de candidature doivent être composés de :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae (CV détaillé avec photo) ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes et certi-

ficats ou attestations de travail ;

- Récépissé ONEMO ;
- Casier judiciaire ;
- Certificat de nationalité.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse email suivante ou déposés au secrétariat de la société

-Email : emploi@aerco-cg.com

-Adresse : enceinte Aéroport Maya-Maya, niveau Mezzanine.

Se renseigner à l'accueil AERCO situé dans le hall Arrivée de l'Aéroport de Brazzaville

Date et limite de dépôt des dossiers de candidature :

Les candidats devront faire parvenir leurs dossiers à AERCO au plus tard le 15 décembre 2013.

VILLES CRÉATIVES

L'Unesco félicite le Congo pour son inscription

L'inscription de la ville de Brazzaville à l'issue du sommet du réseau international des grandes villes créatives, a été au centre des entretiens entre le député-maire de la ville, Hugues Ngouélondélé, et le représentant de l'Unesco au Congo, Abdourahamane Diallo.

Le Congo est le premier pays africain à intégrer le réseau composé de 41 villes créatives sur différentes thématiques telles que la littérature, la gastronomie, le design, les arts et l'artisanat. Parmi ces grandes villes, l'on peut citer Shanghai, Berlin, Montréal et Strasbourg. À sa sortie d'audience, le représentant de l'Unesco au Congo, Abdourahamane Diallo, a expliqué que c'était l'occasion de féliciter la mairie

pour son inscription à ce réseau. « *Lorsqu'une ville rejoint le réseau des villes créatives, c'est donc un engagement pris pour renforcer la participation aux activités culturelles à mettre à la disposition des biens de services, en améliorant leur statut au niveau local pour faire vivre la musique* », a-t-il déclaré. À cet effet, l'Unesco organisera, en partenariat avec la mairie, un atelier d'information sur le développement des industries culturelles dans le domaine de la musique. L'objectif visé est d'informer et de sensibiliser les acteurs culturels sur l'inscription de Brazzaville au réseau des villes créatives de l'Unesco et sur les avantages et obligations pour

les villes et les pays. Au cours de l'atelier seront restitués les résultats du sommet des villes créatives organisé à Beijing en Chine.

L'atelier ambitionne également de susciter l'implication des partenaires, autorités et artistes aux initiatives de développement des industries culturelles, et de sensibiliser les participants sur les bourses Unesco, sur la convention de 2005 pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, sur la convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, ainsi que sur la convention de 1972 pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel.

Lydie Gisèle Oko

COOPÉRATION MILITAIRE

Les nouveaux attachés de défense près les ambassades se forment à leur mission

Nommés par le président de la République, ces représentants du ministère de la Défense ont été éduqués, le 2 décembre, au Mess des officiers de Brazzaville, sur la manière de travailler avec les pays amis du Congo.

Le séminaire d'information et de mise en condition, organisé par le ministère à la présidence de la République chargé de la Défense nationale, visait à doter les nouveaux attachés de défense, des connaissances nécessaires à la coopération militaire. Le ministre de la Défense, le général de division Charles Richard Mondjo, qui a ouvert les travaux, a invité les participants à s'adapter à leur nouvel environnement. Il les a également invités à demeurer les pivots et les relais de l'action du Congo à l'extérieur.

« *En tant qu'attachés de défense en poste à l'étranger, vous êtes aux confluences de l'écoute, du dialogue, de la compréhension mutuelle avec les pays d'accueil, mais aussi de l'action. Une action que nous voulons déterminée et persévérante. Cette dynamique globale au service de notre pays mais aussi de l'amitié qui nous lie aux autres, est celle de la paix globale, celle du partage des valeurs* », a expliqué le ministre.

Charles Richard Mondjo a également appelé les nouveaux promus au respect des lois et règlements du pays d'accueil. « *Le Congo est une nation de tradition pacifique, qui privilégie en tout temps le dialogue, dans le respect des cultures. Elle est consciente de ses responsabilités sur la scène sous-régionale, régionale et internationale et les assume avec honneur. Attaché au multilatéralisme, il entretient des partenariats étroits avec ses amis du monde entier* », a-t-il informé.

Le ministre a également annoncé que le Parlement congolais se préparait à voter le projet de loi portant orientation et modernisation de la Force publique couvrant la période 2014-2023. D'après le ministre, cette loi viendra résoudre les problèmes de l'équipement des Forces armées congolaises, ses ressources humaines, son fonctionnement et déterminera les allocations budgétaires s'y rapportant.

Tiras Andang

Du matériel d'éducation à l'école militaire Général Leclerc

Le déploiement de ce don de 16 kits dans une classe du Prytanée de Brazzaville a été effectué récemment en présence du colonel Bruno Malet, attaché de Défense à l'ambassade de France au Congo.

Le chef de la coopération militaire française au Congo a assisté à ce déploiement en compagnie du colonel Cyrille Ehini, Commandant des écoles (COMEC) au sein des Forces armées congolaises (FAC). Selon un communiqué, les 11 « valises » numériques Sankoré (nommées d'après l'ancienne et célèbre université de Toumbouctou) remises aux professeurs de l'École militaire Général Leclerc, comprenaient un ordinateur portable équipé du pack Ubuntu (ex Linux) et OpenOffice, un régulateur de tension, un onduleur, une clé USB, un projecteur multimédias ainsi qu'un Tableau numérique interactif (TNI), outil pédagogique. « *Cette deuxième dotation accompagnée d'un stage va permettre d'équiper la totalité des salles de cours ainsi que la salle des professeurs, soit 16 salles numérisées avec TNI* », indique la source, ajoutant que ce matériel permettra à l'École militaire Général Leclerc de « *s'affirmer comme un pôle d'excellence* ». Outre une instruction plus vivante et dynamique, le Tableau numérique interactif permet aux enseignants de bénéficier de très nombreux logiciels libres, évolutifs et gratuits dédiés à l'instruction, d'accéder gratuitement à la documentation éducative couvrant l'ensemble des niveaux scolaires, du primaire au lycée, et d'utiliser du matériel numérique didactique. Les « valises » Sankoré, il faut le noter, ont été fournies avec une capture intégrale du site Wikipédia afin de permettre aux enseignants de travailler avec cet outil, hors connexion Internet. De même, le programme offre une assistance permanente grâce à un « Guide » destiné aux professeurs et constamment enrichi par la communauté enseignante qui capitalise ainsi le savoir-faire pédagogique de tous. Sankoré encourage par ailleurs la création et l'édition par les enseignants eux-mêmes de nouvelles ressources numériques d'enseignement. Ce programme a été présenté et validé lors de la rencontre sur la solidarité numérique au service de l'éducation, organisée en janvier 2009 à Bamako, autour des chefs d'État maliens et sénégalais, ainsi que des représentants gouvernementaux de nombreux pays africains. Notons que la France est résolue à participer aux Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en matière d'éducation sur le continent africain. Forte de cette politique, Paris a pris le parti du numérique pour répondre de façon appropriée aux enjeux à la fois quantitatifs et qualitatifs de la demande scolaire et de la formation professionnelle en Afrique.

Nestor N'Gampoula

Le besoin de gérer vos plates-formes logicielles et matérielles en interne, le DATA CENTER, premier d'Afrique centrale le fait pour vous !

Pratiques et efficaces, nos solutions sont adaptées à vos besoins. Nous vous offrons sécurité, disponibilité, accessibilité et bien plus encore parce que

WARID
Passer à l'action

www.warid.cm | 00 24 20 20 20 20 |

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Djambala a accueilli les festivités de la 21^e édition

Le chef-lieu du département des Plateaux a abrité le 3 décembre, la cérémonie nationale de cette journée qui vise, entre autres, la sensibilisation aux problèmes liés au handicap. L'évènement a été organisé par le ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité dans la salle de la Maison de la femme de la localité.

« Briser les barrières : portes ouvertes, pour une société inclusive et accessible pour tous », tel était le thème de cette 21^e édition de la Journée internationale des personnes handicapées. Pour témoigner son amour envers les personnes handicapées du département des Plateaux, le gouvernement a offert des kits de diverses natures à plus de 204 personnes. Il s'agit, entre autres, des tricycles, des béquilles, des cannes anglaises, des matériels aratoires et d'un appui aux activités génératrices de revenus dans les domaines de l'agriculture, la cordonnerie, pêche, pâtisserie et autres aux personnes handicapées des districts de Djambala, Ongogni, Mbon, Mpouya, Makotimpoko, Abala, Allembé et Gamboma.

Les participants ont également assisté à la projection d'un film sur la prise en charge des enfants porteurs de malformations congénitales à travers des interventions chirurgicales orthopédiques gratuites organisées en février dernier à l'hôpital général de Dolisie. L'opération est organisée par le ministère en partenariat avec la Fondation « Sur un pied d'égalité » des Pays-Bas.

Rendant publique la déclaration du gouvernement, la ministre des Affaires sociales, Émilienne Raoul, a rappelé que, d'après le rapport mondial sur le handicap publié par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Banque mondiale en 2011, plus d'un milliard de personnes (environ 15% de la population mondiale) vivent actuellement avec l'une des formes du handicap. « Les personnes handicapées sont souvent confrontées à des multiples barrières qui les empêchent de participer à tous les aspects de la vie de la société. Ces barrières peuvent prendre diverses formes, liées à l'environnement physique, à l'accès aux technologies de l'information et de la communication, aux attitudes négatives ou de discrimination de l'entourage, ou celles résultant de la non prise en compte dans les législatives ou les politiques publiques de nos États de la dimension handicap », a expliqué la ministre.

Selon elle, la lutte pour la levée de ces barrières est au cœur de la nouvelle conception du handicap inscrite dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Les obstacles auxquels ces couches vulnérables se heurtent, a-t-elle indiqué, sont une conséquence des attitudes rencontrées dans l'offre d'éducation, de la santé, de la formation professionnelle. D'où la nécessité aux pays membres des Nations unies de procéder aux réformes intégrant l'inclusion ainsi que l'accessibilité comme des principes et des droits fondamentaux. Cela au regard des progrès survenus dans



Émilienne Raoul remettant des kits aux personnes handicapées

le domaine du handicap lors des trois dernières décennies.

Pour le gouvernement, le Plan d'action national pour les personnes handicapées adopté en 2009 qui intègre les plans nationaux d'action sociale et de développement 2012-2016 ont repris ces grandes orientations d'inclusion. Sur le plan de l'éducation, a rappelé Émilienne Raoul, « Notre pays, comme on le voit, avance inexorablement dans la protection sociale des personnes handicapées. Il reste beaucoup à faire pour éradiquer toute forme d'exclusion dont sont victimes les personnes handicapées. Nous sommes tous

invités à agir contre les préjugés et la discrimination à leur égard, car les handicapés sont des citoyens et des concitoyens à part entière. Il nous faut modifier le regard que nous portons sur les personnes handicapées », a conclu la ministre, exhortant tous à la prise des mesures conséquentes afin que les personnes vivant avec handicap participent pleinement à tous les aspects de la vie et du développement de la société.

S'exprimant au nom des personnes handicapées, Ferdinand Epara a indiqué que la célébration de cette journée à Djambala était un moment mémorable de liesse et de communion entre le sommet

et la base. Il a également précisé que cette couche sociale constituait un potentiel humain valorisable pourvu des droits humains et des potentialités morales. Il s'est aussi réjoui du fait qu'actuellement, les personnes handicapées ne subissaient plus certaines antivaluers de l'ère monolithique. Il a enfin reconnu les efforts consentis par le gouvernement depuis 2003, 2005 et 2010 dans l'amélioration de la politique sociale garantissant l'accès aux soins médicaux à l'emploi et à l'éducation des personnes vivant avec handicap ainsi que la réduction de la pauvreté.

Parfait Wilfried Douniama

SOLIDARITÉ

Les populations du quartier 66 (Talangai) reçoivent un don en matériaux de construction

Pour aider les victimes de la tempête du 19 novembre, le député de la troisième circonscription électorale de Talangai, dans le sixième arrondissement, Silvestre Ossiala leur a fait don de matériaux de construction.

Ce don, destiné à 23 personnes, est d'une valeur de 6 800 000 FCFA. Il est composé de 700 tôles représentant la somme de 2 550 000 FCFA, de cartons de pointes et d'enveloppes en espèces. Cet argent permettra aux victimes de payer la main-d'œuvre des ouvriers. La dotation a été remise, le week-end dernier, par le secrétaire général du maire de Talangai, secondé par le suppléant du député de la circonscription, Patrick Ondongo.



Un échantillon du don

« Au nom de l'administrateur-maire de Talangai, je vous remets officiellement le matériel que le député nous a donné afin que nous le transférons à qui de droit », a déclaré le secrétaire général du maire. Le suppléant du député a indiqué que ce geste symbolique constituait un acte de fraternité. Il témoigne également de l'affection et la considération du député envers ses électeurs. « Notre député est un homme de partage. Il est sensible aux difficultés de ses électeurs et a voulu apporter, à travers ce geste, son assistance humanitaire aux citoyens victimes de la tempête du 19 novembre », a-t-il conclu.

Rock Ngassakys

Faites le
"Coup Double"
Soyez présent dans les Capitales les Plus
Branchées d'Afrique Centrale à travers vos
Guides Pratiques



+242 056 027 440
+242 056 021 469
+243 99 46 77 777
+243 99 99 01 823
aksanticom@gmail.com
www.aksanticom.cd

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Le Congo partage son expérience avec d'autres pays d'Afrique

Le ministre congolais de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Serge Blaise Zoniaba, a pris part au symposium sur l'enseignement technique en Afrique qui s'est déroulé du 29 au 30 novembre à Kigali au Rwanda. Pendant ces assises, il a exposé sur l'expérience du Congo.

Dans sa communication intitulée : « *Processus de développement de la formation technique et professionnelle du Congo* », Serge Blaise Zoniaba a fait la genèse de son sous-secteur qui a été créé dans les années 1930 dans le souci de combler les besoins du pays en main d'œuvre qualifiée. Parlant des domaines et structures de formation de son sous-secteur, le ministre a expliqué que la formation s'exécutait dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire à travers les collèges d'enseignement technique agricole, Lycées techniques agricoles et l'école nationale des eaux et forêts avec des disciplines liées à l'agriculture, à l'élevage et aux techniques forestières dans le secteur primaire.

Dans le secteur secondaire, Serge Blaise Zoniaba a informé que les enseignements étaient essentiellement dispensés dans les centres de métiers industriels mixtes, les centres de métiers industriels, les collèges d'enseignement technique industriel, les collèges d'enseignement technique, les collèges techniques mixtes et les Lycées techniques. Dans ce secteur, a-t-il souligné, les enseignements portent sur l'industrie, la mécanique, le bâtiment et la menuiserie.

Dans le secteur tertiaire, le ministre a informé que ce secteur était représenté dans les établissements d'enseignement technique et professionnel de type : Centre de métiers et des arts ménagers, des collèges d'enseignement technique féminin, les Lycées techniques, les écoles paramédicales, les écoles normales des instituteurs, l'école nationale des beaux-arts et l'école nationale moyenne d'administration. Ce secteur, a expliqué le ministre, forme en puériculture, jardinerie, hôtellerie, cuisine et bien d'autres.

La refondation annoncée

Serge Blaise Zoniaba a également informé qu'il existait encore plusieurs carences et des dysfonctionnements dans son sous-secteur. Ceux-ci, a-t-il expliqué ont poussé son département à s'orienter vers un processus de refondation. « *Ainsi, le ministère conscient de la nécessité d'améliorer le développement des compétences et d'appuyer les jeunes dans le processus de transition de l'école à l'emploi comme moyen d'atteindre les meilleurs résultats du marché du travail, de réduire la pauvreté et d'améliorer la stabilité, la paix et le développement humain, à travers le Document stratégique de politique générale en matière de redressement et de développement de l'enseignement technique et professionnel au*



Serge Blaise Zoniaba

Congo, (DOSTRAPOGE), a amorcé un ensemble de réformes pour assurer et garantir le redressement qualitatif et le développement durable de l'enseignement technique et professionnel au Congo », a conclu Serge Blaise Zoniaba.

Rappelons que le symposium sur l'enseignement technique qui s'est déroulé à Kigali a permis pays invités de s'échanger les expériences afin de résoudre l'épineux problème du chômage en Afrique. Plusieurs pays d'Afrique et d'ailleurs ont pris part dont le Congo, le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda, l'Allemagne, Singapour et bien d'autres.

Tiras Andang

ÉDUCATION

Un protocole d'accord pour soutenir l'American International School de Brazzaville

La Fondation génération à venir, représentée par Edith Ekondy, et la Fondation congolaise pour l'éducation, ont signé, le 2 décembre, un protocole d'accord pour renforcer les perspectives de l'institution américaine à Brazzaville (AISB).

Pour le compte de la Fondation congolaise pour l'éducation, Jessica Moussa a expliqué l'intérêt du partenariat mis en place. L'école américaine de Brazzaville (AISB) est un projet qui a pris forme grâce à de nombreux efforts depuis deux ans pour mener jusqu'au bout ce projet d'une école américaine au cœur de la capitale. L'appui des deux fondations vise l'avenir : l'école ressent des besoins d'extension pour faire face à de belles perspectives dans le futur. « *Il faut donc encadrer et soutenir les initiatives projetées* », a déclaré Jessica Moussa.

Soulignant les objectifs de la fondation qu'elle dirige, dans la vision partagée avec Edgard N'Guesso, le président d'honneur, Edith Ekondy a exprimé la ferme conviction que « *l'éducation est l'un des secteurs dans lesquels la fondation œuvrera avec efficacité pour offrir de meilleures perspectives de formation* ».

Le directeur de l'American International School de Brazzaville, Paul D. Sibley, a remercié les deux fondations pour leur apport. Il a profité de l'occasion pour faire découvrir l'institution qu'il dirige à ses hôtes.

Luce Jennyfer Mianzoukouta

RENCONTRE CITOYENNE

Un échange sur les symboles de la République du Congo

La direction départementale de l'Éducation civique, que dirige Yvonne Brigitte Mampouya, a organisé, le 4 décembre, une rencontre citoyenne dans la salle de la préfecture de Brazzaville, sur le thème de la responsabilité citoyenne en vue de permettre aux citoyens congolais d'intérioriser et de respecter ses emblèmes.

Ces symboles sont le drapeau, la devise, le sceau et les armoiries et l'effigie du président de la République, réhabilités à la conférence nationale. Cette journée a réuni notamment les chefs des quartiers, les administrateurs-maires des arrondissements et des étudiants sous le patronage du secrétaire général de la préfecture, Barthélemy Okimi.

Les communications ont porté sur la connaissance et le respect des symboles et valeurs de la République ainsi que sur la conscience citoyenne. Les intervenants ont défini la responsabilité citoyenne, donné la signification des différents types de symbole, déplorant le manque de considération de ces symboles par les Congolais.

Le drapeau est un emblème national fixé par la loi constitutionnelle n°8 du 18 août 1959. Il mesure 1,80 m de long, 1,20 m de large. La bande jaune qui sépare les couleurs vert et rouge est de 0,60 m. D'un format rectangulaire, il est composé de deux triangles de couleurs verte et rouge, séparés

par une bande jaune en diagonale, le vert étant du côté de la hampe surmonté d'un fer de lance triangulaire. Le vert symbolise l'espérance de la République dans l'avenir économique et social ; le jaune, la volonté d'union, l'hospitalité légendaire du pays ; et le rouge, le courage et l'ardeur du peuple parmi les nations du monde.

L'hymne national officiel, la Congolaise, est défini par la loi constitutionnelle n°10 du 21 novembre 1959. Elle est l'œuvre de Jean Royer, Joseph Spadillière, Jacques Tondra et Georges Kibanghi.

Le premier couplet chante la liberté ; le second, l'attachement à l'unité et la foi en l'avenir ; le troisième, la détermination pour la défense du drapeau. Le refrain met l'accent sur la devise de la République : « *Unité, Travail, Progrès* ». Dans son mot de circonstance, la directrice départementale de l'Éducation civique, Yvonne Brigitte Mampouya, a déploré « *dans les différents marchés et rues et avenues ou espaces publics, être témoin de certains spectacles désolants, réduisant la capitale à sa plus simple expression, sans drapeau ni autres symboles* ».

Ouvrant les travaux, le secrétaire général de la préfecture, Barthélemy Okimi, a souligné que les Congolais avaient perdu le sens civique, en se livrant à des actes barbares et irrespectueux des lois et règlements du pays.

Lydie Gisèle Oko

DÉVELOPPEMENT

Brazzaville accueillera le Forum BUILD Africa

La rencontre se tiendra du 5 au 7 février dans la capitale sous le patronage du chef de l'État congolais. Visant à répondre au déficit d'infrastructures en Afrique et en raison de son importance, cette session rassemblera plus de 500 décideurs politiques et économiques du monde entier dans le but de trouver des solutions nouvelles aux défis des infrastructures dans le continent.

Un partenariat stratégique existe déjà entre le Forum BUILD Africa et le fonds Africa50 pour les infrastructures (groupe de la Banque africaine de développement, BAD), selon un communiqué. L'objectif de ce partenariat est de « *promouvoir une meilleure compréhension des mécanismes qui permettent d'améliorer la qualité et les temps de livraison des projets ainsi que d'encourager le développement des projets bancables sur le continent* », précise la source. Ainsi, le Forum BUILD Africa et le fonds Africa50 entendent soutenir l'innovation financière et l'intégration régionale, pour en faire la norme de demain. BUILD Africa est la plateforme d'affaires et d'investissements dédiée aux dirigeants pour les infrastructures en Afrique, tandis que le fonds Africa50 est le levier de la BAD pour le développement de projets d'infra-

structures en Afrique. En travaillant ensemble, les deux organismes présenteront certains des projets d'infrastructures les plus innovants du continent et élaboreront un cadre pour structurer les futurs projets en Afrique. Ceci parce que la croissance africaine est entravée par un déficit de ressources mobilisables et par un manque de coordination autour des infrastructures. Quant au fonds Africa50, il est le principal véhicule financier de la BAD, visant à mobiliser des ressources à grande échelle et à attirer des financements privés internationaux pour résorber le déficit d'infrastructures de l'Afrique. Ce fonds apportera au marché des outils et des services de financement indispensables, principalement par l'entremise de ses deux véhicules : financement de projets et développement de projets. Africa50 mobilise actuellement 10 milliards de dollars pour financer des projets d'infrastructures à travers le continent.

« *Les projets africains d'infrastructures attirent toujours plus l'attention des investisseurs du monde entier. Cependant, les projets bancables sur le marché sont encore insuffisants. Pourtant ils sont un excellent moyen de diversification des portefeuilles d'investissement, et présentent des retours à long terme stables, et*

supérieurs à la moyenne », estime la directrice du fonds Africa50 de la BAD, Tas Anvaripour. Le ministre congolais à la présidence de la République, chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands Travaux, Jean-Jacques Bouya, évoque l'importance de l'ambition nourrie par BUILD Africa visant à favoriser le développement de l'Afrique. « *Le partenariat avec Africa50 de la Banque africaine de développement illustre l'ambition de BUILD Africa d'encourager les mécanismes d'investissements intelligents et innovants, afin de déployer des infrastructures dont le continent a besoin pour activer un développement économique et social durable* », souligne-t-il.

Selon la BAD, le continent africain doit mobiliser 50 milliards de dollars supplémentaires par an pour ses infrastructures. L'institution estime que 40% de la population africaine n'a pas accès à l'eau potable ; 60% n'a pas accès à l'assainissement ; 30% de la population africaine a accès à l'électricité. Quant aux coûts de transport en Afrique, ils sont parmi les plus élevés dans le monde. Le continent affiche aussi le plus faible taux de pénétration du téléphone, à savoir 14% (moyenne mondiale 52%).

Nestor N'Gampoula

SAPHIR PIZZA
Tous nos Pizza à
6.000frs
Livraison
domicile +
1000frs
Tel : 22 600 34 03/
05 602 21 19

Réconcilier avec l'assurance

Allianz Multi Pro sécurise vos biens et vos activités selon vos besoins et votre budget.



Allianz avec vous de A à Z

Allianz

Allianz Congo Assurance / Siège Social
 Av. Linguissi PEMBELLOT - Résidence Gabriella / Pointe Noire
 allianz.congo@allianz-cg.com + (242) 05 601 12 00

Brazzaville
 Marché Plateau - Ville
 + (242) 05 012 95 54

Agent Général SCAR
 Centre - ville / Pointe Noire
 + (242) 06 622 78 69

BUROTOP IRIS
 www.burotop.com

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert



225.000 FCFA HT

Montant à payer en comptant, ne concerne pas les clients à crédit et ne comprend pas les taxes.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH - Centre ville - Tel: 06 6777 888 - 06 668 80 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moc Katt Matou - après Rond Point Kassaï - Tel: 04 463 63 63 - 06 968 87 88

BUROTOP IRIS
 www.burotop.com

Ordinateur de bureau reconditionné HP

- + Ecran plat
- + Copieur multifonction RICOH SP1200S : copie, impression et scan en 22 PPM

à seulement 179.000 FCFA HT



Offre valable jusqu'au 31 Décembre 2013

FCFA HT - montant à payer en comptant, ne concerne pas les clients à crédit et ne comprend pas les taxes.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH - Centre ville - Tel: 06 6777 888 - 06 668 80 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moc Katt Matou - après Rond Point Kassaï - Tel: 04 463 63 63 - 06 968 87 88

Assurances et Réassurances du Congo

40 ANS ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Entreprise régie par le code CIMA

Tel: (242) 22 281 82 83 / 22 281 40 67

www.irc-congo.cg

VATICAN

Symposium de solidarité avec l'Afrique

Parmi les invités de marque à ce symposium, le cardinal Laurent Monsengwo a rappelé que l'avenir du continent passait par le développement intégral de la personne.

Le Vatican est certes coutumier des gestes et actes forts en faveur de l'Afrique, mais la rencontre organisée le 29 novembre est toute particulière. Ne serait-ce que par son intitulé qui explique pourquoi le symposium a drainé dans les allées du Vatican des experts interdisciplinaires des quatre coins du monde : « Pour un développement solidaire avec l'Afrique ». Initiative de la puissante Académie pontificale des sciences du Vatican, le symposium n'a pas consisté à égrener des théories misérabilistes sur un continent en retard, ni à pleurer sur l'égoïsme d'un monde qui la regarderait se noyer sans ciller. Il s'est agi de passer en revue les atouts des économies africaines et de la gouvernance, les fai-

bles et les points concrets d'arrimage à la marche du monde. Le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, archevêque de Kinshasa, y a fait valoir la position de l'homme d'Église. La recette pour le futur de l'Afrique, a-t-il soutenu, passe par « un développement intégral, solidaire et durable ». Le cardinal s'est dit opposé à la poursuite des seuls indicateurs macro-économiques, qui abou-

« besoins essentiels qui auraient pu constituer des priorités : l'alimentation, l'éducation, la santé, la maison et, toujours, la liberté humaine ».

tirait à une croissance économique sans solidarité. Ou, qui tolérerait que l'économie s'améliore dans un contexte paradoxal d'augmentation du chômage et des inégalités.

Le cardinal Monsengwo a fortement stigmatisé les politiques d'exploitation des ressources minières dans les pays du continent comme la République démocratique du Congo. Il a souligné combien étaient iniques de telles politiques, qui se mènent à côté et dans l'insouciance, notamment des « besoins essentiels qui auraient pu constituer des priorités : l'alimentation, l'éducation, la

santé, la maison et, toujours, la liberté humaine ».

Le cardinal Giovanni Battista Re, grand commis du Vatican où il a assumé diverses charges importantes auprès du pape

Jean-Paul II surtout, charges qui l'ont amené à sillonner l'Afrique dont il est fin connaisseur, a souligné que le continent avait besoin de mots mais aussi d'action. Missionnaires et experts relevant des milieux d'Église ont été unanimes à souligner que l'avenir de l'Afrique ne se construira pas sans puiser dans son âme originale, empreinte de tant de positive religiosité. Toutes ces interventions se sont déroulées devant le regard d'une personne fortement intéressée : la ministre italienne de l'Intégration, Cécile Kyenge Kashetu, d'origine congolaise. Émouvante a été ensuite la montée sur le podium de deux albinos venus de Tanzanie. Ils ont été présentés par Cristiano Gentili, fonctionnaire international qui a fortement stigmatisé les pratiques pouvant retarder la réalisation de cette Afrique développée que tout le monde appelle de ses vœux. Dans des pays comme le Bu-

rundi, le Kenya, la Tanzanie ou le Malawi, a-t-il dénoncé, les albinos sont traqués, tués et dépecés, leur corps étant supposé être source de vertus magiques. Le symposium s'est achevé par la remise, sur décision des autorités du Burkina Faso, de titres « honoris causa » de l'université de Ouagadougou à de grands avocats de la cause africaine : le cardinal hondurien Oscar Maradiaga, qui dirige au Vatican la grande organisation de charité Caritas internationalis ; Romano Prodi, ancien président de la Commission européenne et Premier ministre italien, aujourd'hui représentant du secrétaire général de l'ONU pour le Sahel. Mais aussi Paolo Scaroni, administrateur délégué du géant pétrolier italien ENI. Il a été distingué pour les efforts de sa société à concilier économie, développement durable intégré et respect des populations.

Lucien Mpama

SOMMET DE L'ÉLYSÉE

Denis Sassou N'Guesso à Paris

Le président de la République du Congo a quitté Brazzaville ce mercredi 4 décembre pour la France où il doit participer, aux côtés d'autres chefs d'État africains et du président français François Hollande, au sommet de l'Élysée sur la sécurité et la paix en Afrique prévu du 6 au 7 décembre.

Selon un communiqué de la présidence de la République, le chef de l'État congolais « va apporter sa contribution aux débats sur la paix et la sécurité en Afrique, objet principal de ce sommet » qui abordera également d'autres sujets tels que le partenariat économique et le développement durable, ainsi que les changements climatiques.

Cette rencontre, à laquelle assisteront plus d'une quarantaine de chefs d'État et de gouvernement, sera l'occasion pour l'Afrique de réaffirmer sa volonté de se donner elle-même les moyens de sa défense.

Pour les dirigeants du continent, il s'agira notamment de reprendre le leadership dans la résolution des conflits et autres problèmes liés à l'insécurité dans leur pays respectif.

La question de la sécurité étant une préoccupation mondiale, l'engagement de l'Afrique dans ce domaine ne pourra donner des résultats satisfaisants que s'il est pris dans le cadre d'une coopération internationale dans laquelle la France sera appelée à jouer un rôle majeur.

Peu avant le sommet, il est prévu une série d'autres activités dont une conférence ministérielle, le « Forum Afrique : cent innovations pour un développement durable » et la réunion des premières dames.

Nestor Ngapoula

CONSEIL DE SÉCURITÉ /ONU

Gérard Araud annonce le programme d'intervention de décembre

La Syrie, la République centrafricaine, la protection des journalistes et la situation perturbante au Sahel sont au cœur du programme du Conseil de sécurité de l'ONU en décembre, a indiqué mardi l'ambassadeur de France à l'ONU, Gérard Araud, qui assume la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de décembre.

Une résolution sur la République centrafricaine, qui devrait être approu-

tection des civils et de stabilisation du pays ». « La résolution créerait un fonds fiduciaire pour financer les activités de la Mission et appuierait le déploiement d'une force française (déjà dans le pays) pour soutenir la MISCA », a indiqué Gérard Araud, avant d'ajouter que la résolution ouvrirait la possibilité de transformer la MISCA en une opération de maintien de la paix.

La résolution va également établir un

armes chimiques syriennes, Gérard Araud a noté que le rapport de la Coordinatrice spéciale de la mission conjointe de l'ONU et de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), Sigrid Kaag, serait remis mercredi aux membres du Conseil, et qu'un rapport final de l'enquête sur l'usage présumé d'armes chimiques en Syrie au printemps devrait être achevé à la mi-décembre. « Nous faisons face à une situation humanitaire tragique, qui est clairement la crise humanitaire la plus grave depuis le génocide rwandais en 1994 », a-t-il souligné.

Le 17 décembre, le directeur général de l'OIAC, Ahmet Uzumcu, devrait fournir des précisions sur le travail de l'OIAC en Syrie. L'envoyé français a annoncé la tenue d'une réunion, le jeudi 12 décembre, sur la paix et la sécurité en Afrique, au cours de laquelle le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et le président de la Banque mondiale Jim Yong Kim devraient faire un exposé sur leur récente tournée conjointe effectuée en novembre dans la région africaine du Sahel. Par ailleurs, a-t-il ajouté, une autre réunion sur le Sahel aura lieu le mercredi 18 décembre, sur le thème du trafic de drogue dans la région et en Afrique de l'Ouest.

À propos de la protection des journalistes, il a annoncé que le Conseil de sécurité tiendrait le 13 décembre une réunion informelle sur la question.

Xinhua



Gérard Araud

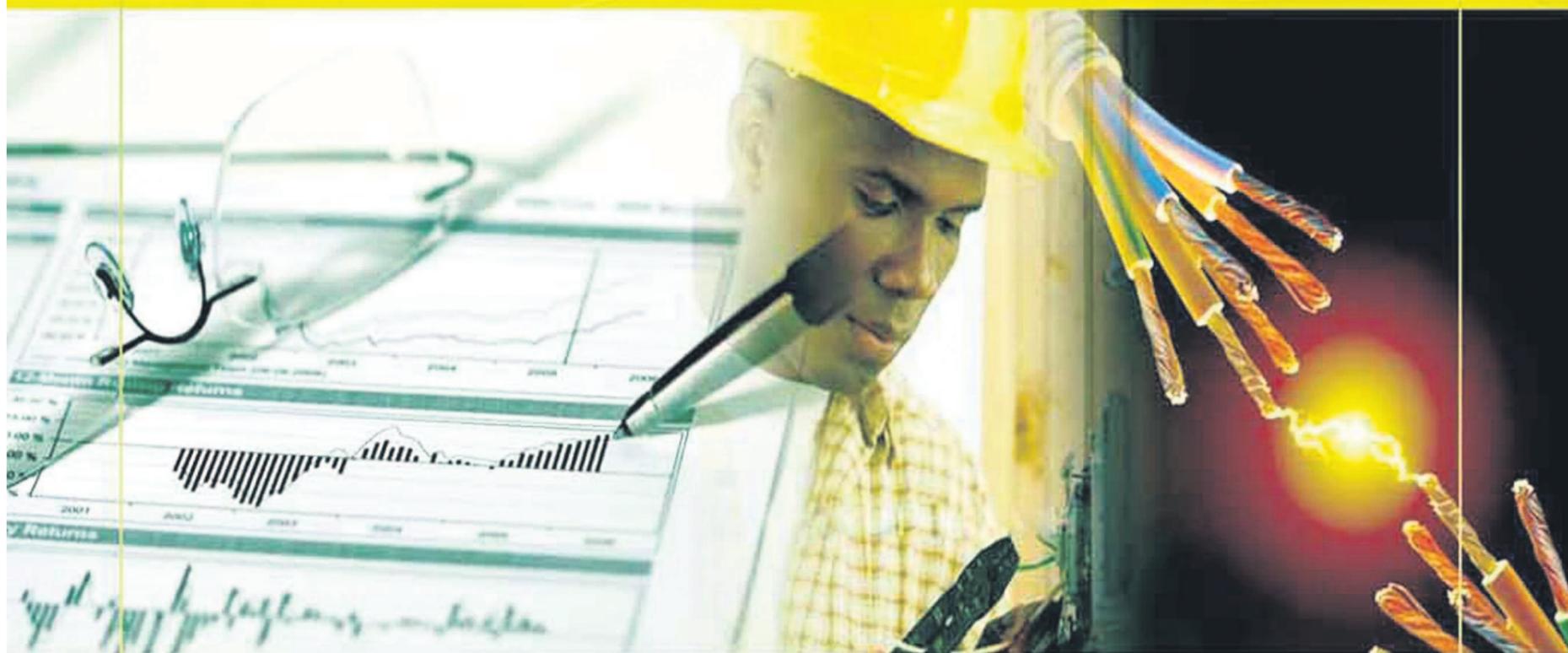
vée jeudi, « doterait la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) d'un mandat de pro-

embargo sur les armes en République centrafricaine et « un régime qui respecte les sanctions individuelles », a ajouté l'envoyé français. S'agissant de la destruction des



CELEC

COMPTOIR D'ELECTRICITE DU CONGO



DISTRIBUTEUR DE MATERIEL ELECTRIQUE

www.celecsa.com

La France menacée de « manquer le bateau » de la croissance africaine

La France, qui a perdu des parts de marché en Afrique, est menacée d'y « manquer le bateau » de la croissance, a averti mercredi une ministre nigériane alors qu'un rapport officiel exhorte à changer d'attitude envers un continent courtisé par la Chine et autres pays émergents.

« Nos partenaires traditionnels comme la France (...) pourraient avoir à travailler un peu plus dur pour nous convaincre de travailler avec eux dans les investissements menés sur le continent », a souligné lors d'un forum franco-africain à Paris la ministre des Finances du Nigeria, Ngozi Okonjo-Iweala. « Ceux qui ne sont pas encore sur le terrain doivent commencer maintenant. Parce que, croyez-moi, si vous manquez le bateau, si vous n'êtes pas en Afrique maintenant, vous allez rater l'occasion de toute une vie », a-t-elle ajouté, sous les applaudissements de quelque 560 en-

trepreneurs africains et français. Selon un rapport de l'ex-ministre français des Affaires étrangères Hubert Védrine, publié mercredi pour le forum, "entre 2000 et 2011, la part de marché de la France au Sud du Sahara a décliné de 10,1% à 4,7%". Dans le même temps, celle de la Chine dépassait les 16%.

« Le diagnostic est évidemment sévère : la France perd des parts de marché dans toutes les zones où elle était fortement implantée pour des raisons historiques et elle n'en gagne presque pas ailleurs », a expliqué Védrine à l'AFP. Pour créer une « nouvelle dynamique économique », son rapport prône « un changement de perception et d'attitude ». Il faut « sortir des idées reçues », oublier l'image du "continent des laissés pour compte" qui « masque une autre Afrique plus nombreuse, plus puissante », avec une croissance moyenne annuelle de 5%,

"juste derrière l'Asie et loin devant l'Europe".

France et Afrique ont besoin chacune de l'autre

Reconnaissant le recul français, le ministre de l'Économie Pierre Moscovici a souligné lors du même forum que la France, pour soutenir son économie, avait "besoin de l'Afrique". La croissance de la France aujourd'hui est proche de zéro. Les échanges commerciaux africains ont de leur côté grimpé de 16% par an en moyenne. « L'Afrique n'est pas, ne peut pas être le bénéficiaire de notre aide au développement, ni le terrain gardé de situations acquises, qui en réalité ne le sont plus », a admis aussi le ministre français. « Nous avons besoin de l'Afrique » et « il faut tenir un langage de vérité : la croissance de l'Afrique nous entraîne, son dynamisme nous soutient, sa vitalité nous stimule », a-t-il insisté. Ce forum économique précède

l'organisation vendredi et samedi à Paris d'un sommet franco-africain axé sur la sécurité, le partenariat économique et les changements climatiques. Pour Hubert Védrine, l'explication du recul français est simple : "En dehors des problèmes de la France partout, c'est-à-dire le manque de compétitivité, l'installation depuis longtemps en Afrique a créé des rentes de situation pour des entreprises qui se croyaient un peu chez elles" et ont été dépassées par des sociétés chinoises, turques, indiennes ou brésiliennes.

Selon lui, une fenêtre d'opportunités existe toutefois pour les Français. Les Africains « ne veulent pas se retrouver en tête à tête avec les Chinois », souligne-t-il dans un entretien publié par le journal Le Figaro. Et d'ajouter : « Les Africains disent désormais à leurs anciens partenaires : revenez, on a besoin de vous ». Son rapport, auquel ont contribué notamment le banquier

d'affaires franco-béninois Lionel Zinsou et le dirigeant d'entreprise franco-ivoirien Tidjane Thiam, relève que la baisse des parts de marché de la France masque une très forte hausse des exportations françaises vers l'Afrique subsaharienne. Elles sont passées de 6,3 milliards de dollars en 1990, à 7,7 milliards en 2000 et 17,5 milliards en 2011, note le rapport. Si la France double ses exportations vers le continent africain en cinq ans, elle peut, selon les auteurs du rapport, créer chez elle quelque 200.000 emplois.

Parmi quinze propositions, le rapport suggère de « rénover les procédures de visas économiques et leur mise en oeuvre », de « mieux associer la diaspora africaine et les collectivités locales à la politique économique africaine de la France », et d'augmenter le nombre de bourses pour les étudiants africains en France.

Ursula Hyzy



UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

INVITATION A SOUMISSIONNER NO. HCR/BZV/UAL/AIS/042/2013 POUR LE MONTAGE DE DEUX (2) MAISONS PREFABRIQUEES DE 12 METRES CARRES ET L'EXECUTION DES TRAVAUX CONNEXES A BETOU

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) lance une « **Invitation A Soumissionner** » pour le montage de deux (2) maisons préfabriquées de type « F1 », de 12 mètres carrés chacune, ainsi que pour l'exécution des travaux connexes (plomberie, climatisation, isolation, électrification, maçonnerie et pose de climatiseurs), à Betou.

Les données détaillées relatives à l'invitation à soumissionner ci-dessus sont à retirer aux adresses suivantes :

Représentation de l'UNHCR
Sise au n°6 de la rue du 18 mars 1977
Quartier Mission Catholique "Sacré Cœur" – Brazzaville

Bureaux du HCR à Impfondo et à Betou.

La date limite de la réception des dossiers des offres est fixée au **06 décembre 2013 à 23 heures 59.**

COOPÉRATION AFRO-ARABE**1 milliard de dollars de prêts bonifiés pour le développement de l'Afrique**

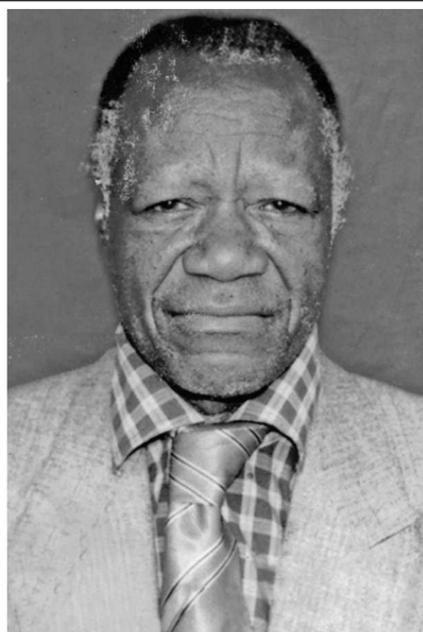
Le Koweït a organisé, du 19 au 21 novembre, le troisième sommet afro-arabe sur le thème : « Partenaires dans le développement et l'investissement ».

Il est ressorti de ce sommet, un bilan plutôt mitigé, un retard dans l'exécution des engagements et une insuffisance des ressources financières pour la réalisation des projets. Les participants ont fait part de l'importance du partenariat économique afro-arabe, exigeant la promotion de projets concrets et la mise en œuvre de conditions favorables à l'investissement et au développement. Ils ont par ailleurs exprimé leur souhait de prioriser la coopération entre les secteurs privés, la création d'une chambre de commerce mixte, et la création d'un conseil d'affaires afro-arabe. Hôte du sommet, l'Émir du Koweït, Sheikh Sabah Al-Ahmad Al-Sabah, a affirmé l'engagement de son pays au renforcement du partenariat stratégique afro-arabe. Il s'est engagé à lever 1 milliard de dollars pour financer le développement en Afrique, sous forme de prêts bonifiés. Africains et Arabes ont souligné leur détermination à s'attaquer aux causes des conflits et de la violence dans les deux régions, « pour créer un environnement propice à la prospérité et au bien-être des personnes dans les deux régions ».

Ils ont reconnu la nécessité de poursuivre leurs efforts pour développer des politiques de soutien à la croissance économique et adopter des politiques financières permettant de garantir la durabilité, afin de renforcer les efforts de lutte contre la pauvreté, y compris les objectifs du millénaire pour le développement et le programme de développement post-2015, souligne la déclaration finale.

Le prochain sommet afro-arabe se tiendra en Afrique en 2016.

Noël Ndong

**NÉCROLOGIE**

Narcisse Ofoulou, Agent Dépêches de Brazzaville et la famille Olessa informent les parents, amis et connaissances que l'inhumation de leur regretté père, oncle et frère, Norbert Odibika, décédé le 29 novembre à Brazzaville, aura lieu ce vendredi 6 décembre.

Le programme des obsèques se présente ainsi qu'il suit :

8h : levée du corps à la morgue municipale du CHU

10h : recueillement au domicile, sis 27, rue Souanké à Talangaï

12h : messe de requiem en la paroisse St Jean-Baptiste de Talangaï

14h départ pour le cimetière privé Bouka

16h : Retour au domicile et fin de la cérémonie



Les familles Bouka et Mongo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère et épouse Soumi-Nasawal mère Antho, survenu le mardi 26 novembre 2013 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial au n° 8 de la rue Eko Talangaï.

Brazzaville
Cotonou
via Pointe-Noire

A partir de
211 450 FCFA TTC
Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

G- EXPERTISE

Expertises Comptable et Judiciaire - Commissariat aux comptes

Assistance en gestion

BP : 552 Tél : +242 04 020 54 54/ +242 06 815 09 99

RCCM N° CGPNR / 13B1169 - Agrément CEMAC N° CA 372 (Expertise comptable) - : - 9, Rue Jeanne d'Arc - Quartier La Base, Route de l'Aéroport, Pointe - Noire

Nous pouvons vous assister dans les domaines suivants :

EXPERTISE COMPTABLE

Tenus révision des comptes, états financiers annuels.

FISCALITÉ : Etablissement de vos déclarations fiscales obligatoires, mise à jour de votre dossier fiscal.

SOCIAL

Paie (Traitement, bulletins, déclarations obligatoires, CNSS, IRPP, TUS, DAS I, DAS II, embauche, contrats...).

GESTION : Tableaux de bord, budget, prévisionnel, procédures.

CREATION D'ENTREPRISE

Statuts notariés, obtention SCIEN, SCIET, Prévisionnel, NIU..., dossier de convention d'établissement avec l'Etat Congolais.

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Contrôle légal des comptes, commissariat aux apports.

Séminaire de formation sur Le TRANSIT

Contenu du séminaire:

- Connaître les régimes douaniers.
- Se familiariser avec la déclaration en douane.
- Connaître les documents utilisés à l'import et à l'export ainsi que les services y afférant ;
- Connaître les calculs de la valeur en douane et les positions tarifaires;
- Connaître le Fret maritime, aérien, routier,...
- Connaître les professions liées au transit (déclarant, consignataire, commissionnaire de transport, acconier,...)
- Savoir gérer une expédition internationale ;

Début : 07 Décembre 2013 (+ livre gratuit)

Coût : 35 000 Fr + 1 marker non permanent

Durée : 2 semaines

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total (derrière la fac de droit, à l'étage)

Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

Programme relatif aux obsèques de Jean Bandjama décédé le 26 novembre 2013, à Pointe-Noire

Emilie Eyala, Agent Dépêches de Brazzaville, les familles Eyala, Koumen Ndong, Bandjama Mololi et Tsebe, informent parents, amis et connaissances que les obsèques de Monsieur Bandjama Jean décédé le 26 novembre 2013, à Pointe-Noire auront lieu ce vendredi 6 décembre 2013 selon le programme ci-après :

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
 10h00 : recueillement au domicile familial Case J016V OCH Mougali III
 13h00 : départ pour le cimetière privé Ekouya
 17h00 : fin de cérémonie



ASSURANCES GENERALES DU CONGO

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

TerraTech
le monde de l'informatique

Avenue Alphonse Fondere - Immeuble C.N.S.S
 Rond Point City - Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
 Tel: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
 Email: info@terratech-cg.com

Acer Aspire E1-530
 Intel® Processeur 1.8GHz
 Ecran HD Led 15.6
 2GB DDR3 Memoire
 500GB Disque Dur
 6-Cell Li-Ion Battery

235.000 H.T

HSIET CONGO DEVELOPPEMENT

Tel: 06 699 3688 / 06 600 8865, Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa ga z

1 400 000F TTC	23 500 000F TTC	2 000 000F TTC	32 900 000F HT	41.200 000F HT
----------------	-----------------	----------------	----------------	----------------

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence
 * GARAGE professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

AMIC Telecom
 Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
 de connexion haut débit de 512 Kbps

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
 Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
 Email: Support@amic-telecom.com

*Offre valable sur les vols de Mercredi & Jeudi

PROGRAMME MBOTÉ

Mboté !

Vous faites partie
des privilégiés.

Matabisi

Multipliez

Vos miles par **3**

En voyageant entre

Brazzaville / Paris

THÉÂTRE

Le Festival Mantsina sur scène promet une programmation riche

La 10e édition des rencontres internationales de théâtre de Brazzaville auront lieu du 10 au 30 décembre. Elles sont placées cette année sous le signe d'une rétrospective sur l'acte de création.

« *Quel est l'avenir d'un festival de théâtre au Congo ? Avec le directeur artistique du Festival Mantsina sur scène, nous avons réfléchi comment continuer tout en gardant notre intégrité, notre exigence de choix artistique, et le désir de transmettre au public des œuvres de l'esprit, car la qualité et l'exigence du talent se développant est au centre de cette manifestation* », a expliqué Dieudonné Niangouna, directeur artistique.

Le sens de cette manifestation est de se surpasser et d'aller de l'avant. L'esprit de la recherche est la matrice de toute création artistique ; la passion et la détermination à défendre le théâtre comme art majeur regroupent ensemble toutes les expressions ar-

tistiques ; et l'intelligence de savoir comment faire du théâtre ici et maintenant face à la crise. Voilà les voies sur lesquelles s'est engagée la programmation de cette 10e édition.

Le spectacle « Coma bleu » de Sylvie Diclo Pomos, brillamment interprété par Georgette Kouatila, prend toute sa dimension d'art dramatique et ouvrira le spectacle le 17 décembre à l'Institut français du Congo. « Mémoires entr'actes » et « Le grand bleu » sont deux chorégraphies d'Aipeur Drevy, qui reprend le flambeau de la danse contemporaine, sur les pas de ses aînés. Et Étienne Minoungou, créateur burkinabé, accoste la barque de son théâtre à Mantsina avec une pièce intitulée *M'appelle Mohamed Ali*, un texte de Dieudonné Niangouna, dans une mise en scène de Hamado Tiemtoré du Conservatoire international du grand théâtre de Liège (Belgique). Cette pièce fait l'objet d'une tournée mondiale.

Abdon Fortuné Koumbha, organisateur des rencontres internationales des arts de la parole et du langage, travaille l'art de la mise en scène avec un souci de recherche et de recréation des nouvelles formes de la trame. Il présente deux créations au cours de cette édition : *Au cœur du pays* dans une adaptation de Dorient Kaly et une interprétation de la Camerounaise Jeanne Mbenti ; *Monsieur Ki* de l'Ivoirien Koffi Kwahulé, qui sera joué par Sorel Boulingui, fer de lance de la nouvelle génération des acteurs congolais.

La relation musique/texte/danse ouvre le festival Mantsina à des artistes comédiens de Brazzaville et à des compagnies de danse. D'autres langages théâtraux seront présents lors de cette édition, avec la jeune compagnie des sourds-muets Zacharie théâtre, dans *L'imprudence* de Marie Françoise Ibovi.

À l'ouverture de ce festival, un prologue cinématographique du

10 au 17 décembre se tiendra au Cercle Sony Labou Tansi, avec un documentaire autour des hommes comme Sony Labou Tansi ainsi que d'autres travaux d'artistes, dont une fiction « Entre le marteau et l'enclume » du réalisateur congolais Amog Lemra. Le festival sera également l'occasion de lectures de textes d'auteurs contemporains dramaturges du Congo et d'ailleurs, d'ateliers de formation comme ceux sur le jeu d'acteur, le cinéma, la scénographie, la dramaturgie et la danse. Des rencontres professionnelles auront lieu tous les matins entre les artistes et le public autour des

œuvres jouées pendant le festival. Le Festival Mantsina sur scène est né en 2003 d'après l'idée commune de Dieudonné Niangouna, Arthur Vé Batoumeri, Jean Fehlyt Kibirima et Abdon Fortuné Koumbha.

Hermione Désirée Ngoma




Pointe-Noire : 13 Rue Côte Maréve BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
 Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 3839
www.cfaomotors-congo.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



TOYOTA

CLÔTURE DES POURPALERS DE KAMPALA

Le gouvernement sous pression

La délégation du gouvernement retournera à Kampala pour garantir la bonne fin de ces négociations conformément aux engagements pris par la RDC à l'égard de la CIRGL et de la communauté internationale.

Le souhait de Joseph Kabila de voir les pourparlers de Kampala se clôturer d'ici au 15 décembre tend à se concrétiser au regard des derniers développements avec, à la clé, sa rencontre avec son homologue Yoweri Museveni. Le communiqué ayant sanctionné la rencontre entre les deux chefs d'État fait état de leur détermination à voir ces négociations être conclues le plus tôt possible « de manière à faciliter le retour, dans la paix, des anciens combattants du M23 et à mener à bonne fin le processus de leur démobilisation ». Une façon de dire qu'après le temps observé ces derniers temps à la suite de la controverse suscitée autour de l'intitulé de l'acte final devant sanctionner ces assises, les deux parties sont astreintes à regagner la table de discussions. Est-ce à dire que les uns et les autres ont accepté de mettre un peu d'eau dans leur vin pour une issue heureuse de ces négociations qui semblent durer le temps d'une éternité ? Pas si sûr.

Jusqu'avant cette suspension de fait, trois points seulement faisaient

encore l'objet de discordance entre les deux parties sur les onze points sur lesquels elles s'étaient mises d'accord dans cet acte final. Il s'agit de l'amnistie, de l'intégration et du démantèlement du M23. Ce dernier point, faut-il le dire, a été vidé de sa substance après la déclaration de renoncement du M23 de sa rébellion armée. Dans quel état d'esprit les délégués de Kinshasa vont à nouveau en découdre avec leurs contradicteurs du M23 pour cette ultime phase des discussions ? En tout cas, le gouvernement n'entend pas se rétracter par rapport à sa position de considérer le M23 comme une coquille vide de qui l'on attend une simple Déclaration de reddition. Et Kinshasa ne ferait qu'à en prendre acte.

Pour une renonciation sans équivoque du M23

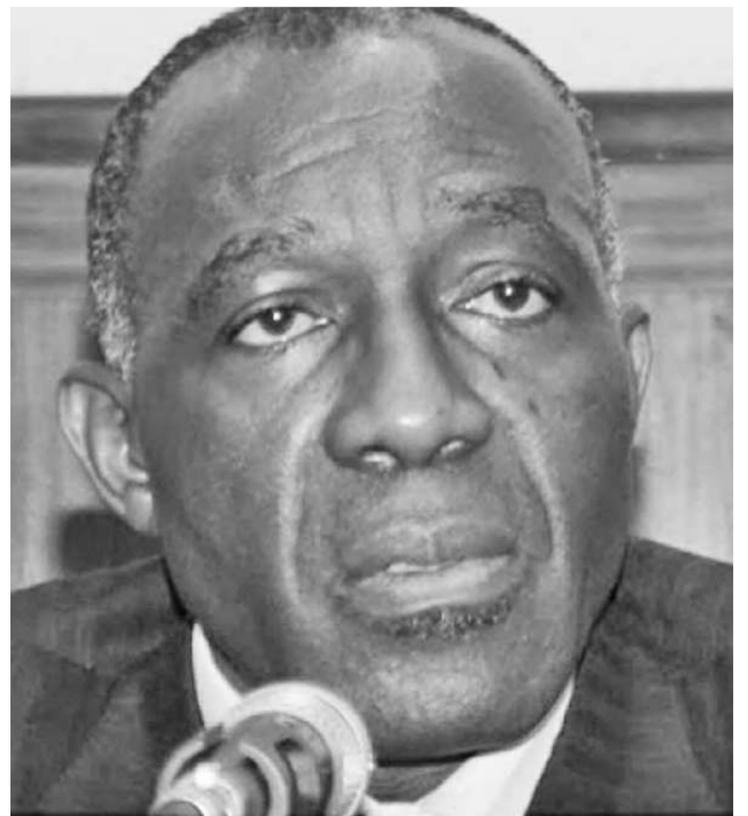
À ce sujet, le ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, avait déjà rassuré les esprits lors de sa dernière prestation à l'Assemblée nationale en disant que c'était aussi la position du gouvernement. C'est du reste suite à son intransigeance qu'il n'y avait pas eu de signature d'Accord le 11 novembre dernier. En fait, comme il a eu à l'expliquer, « tout document marquant la fin des Pourparlers de Kampala de-

vrait tenir compte, entre autres, du fait que le M23 a été militairement défait, qu'il ne contrôle plus aucune position du territoire congolais et que l'autorité de l'État a été rétablie sur tous les espaces jadis sous son contrôle ». Et en sus de cela, ce document devra comporter une renonciation claire, sans équivoque, et irréversible de renonciation à la rébellion par le M23.

Tout le problème est que cette prise de position du gouvernement risque de se buter à des dispositions singulières du projet d'accord tel que proposé par la médiation. Ce document, d'après des sources, reconnaîtrait à ce mouvement rebelle le droit d'être consulté en ce qui concerne notamment la réintégration de ses ex-combattants dans l'armée nationale, le rapatriement et la réinstallation des réfugiés, le financement des projets de développement spécifiques aux zones post-conflit du Nord-Kivu, etc.

Une Déclaration de reddition

À quelques exceptions près, il s'agirait là d'une reproduction du cahier des charges du M23 assorti des obligations auxquelles le gouvernement, pourtant victorieux sur le plan militaire, devrait répon-



Le ministre des affaires étrangères, Raymond Tshibanda

dre. Ceci, de l'avis des députés nationaux qui viennent de produire une Déclaration en rapport avec le processus de Kampala, est inadmissible. Ils pensent que le M23 ne peut plus se prévaloir de la qualité d'interlocuteur vis-à-vis du gouvernement dès lors qu'il a été vaincu. Cela doit se refléter aussi bien dans le texte à signer pour clore les pourparlers que sur le plan protocolaire. Tout ce qui reste au mouvement rebelle, pensent-ils, c'est de produire une Dé-

claration de reddition. C'est dire que la délégation du gouvernement retournera à Kampala pour garantir la bonne fin de ces négociations conformément aux engagements pris par la République à l'égard de la région et de la communauté internationale. « Sans conclusion de Kampala, le pays se prive d'une base consensuelle pour solder la rébellion du M23 », avait déclaré Raymond Tshibanda.

Alain Diasso

BAD

Plaidoyer en faveur des transports à faibles émissions de carbone

Cette institution bancaire souligne que le fait d'intégrer l'adaptation et la résilience au changement climatique dans le développement des infrastructures de transport est un processus graduel qui doit être défini à un niveau stratégique.

La Banque africaine de développement a livré ce message lors de la journée 2013 du transport, dont elle est le sponsor, qui s'est tenue le mois dernier à Varsovie, en Pologne en marge de la 19ème édition de la conférence de l'ONU sur le changement climatique.

La Déclaration de Varsovie contient des recommandations notamment sur la manière de renforcer l'intégration de transports durables à faible émission de carbone dans le processus de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques), en particulier dans le nouvel accord mondial sur le changement climatique. Crucial soit-elle, indique la BAD, la question des transports n'est pas encore pleinement intégrée dans le débat sur le changement climatique. Pourtant, d'après l'agence internationale de l'énergie (AIE), les transports sont la source d'émissions de CO2 qui connaît la croissance la plus rapide, contribuant pour 13% aux émissions dans le monde, et pour 23% à toutes les émissions liées à l'énergie. Ces chiffres soulignent l'urgence d'agir à grande échelle, pour limiter l'impact des transports sur le changement climatique.

Le responsable de la Division conformité et sauvegardes à la BAD, Anthony Nyong, a présenté, au cours de la céré-

monie d'ouverture, les efforts déployés par la Banque pour intégrer les questions liées au changement climatique dans son travail sur l'avenir des transports. L'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique, les politiques et le financement de la lutte contre les changements climatiques au sein du secteur, etc. sont des thèmes abordés au cours de la conférence.

La journée 2013 du transport avait pour objectif de faire prendre conscience de l'importance du secteur des transports dans le débat sur les changements climatiques et de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Grâce à l'appui de la BAD, les experts africains ont pu exposer le point de vue du continent et présenter des exemples de travaux menés en matière de Mesures d'atténuation adaptées au contexte national (MAAN) dans le secteur des transports des pays africains.

Il y a lieu de préciser que les possibilités d'atténuation des effets des transports terrestres ne suscitent toujours pas assez d'attention au cours des négociations internationales de la CCNUCC. C'est grâce aux actions des initiatives multipartites " Bridging the gap " (Comblant les lacunes) et le " Partenariat pour des transports durables à faible émission de carbone " que l'enjeu des possibilités de transports à faible émission de carbone bénéficie d'une meilleure compréhension et d'un soutien grandissant.

Gypsie Oïssa Tambwe

EXÉCUTION DU BUDGET

Des disfonctionnements constatés dans le secteur de la santé

Le rapport d'audit de la Cour des comptes sur une période allant de 2006 à 2012 a constaté le financement inefficace du secteur tant par les fonds publics que ceux provenant des partenaires au développement, et la mauvaise utilisation de l'argent par les différents services du ministère de la Santé publique.

Selon la direction de reddition des comptes, les données budgétaires ont révélé un faible financement du secteur de la santé, contrairement aux engagements pris en 2011 à Abuja de consacrer 15% du budget de l'État. Au cours de cette période, le budget global de l'État n'a pas excédé les 4 milliards de dollars américains. Entre 2006 et 2011, la part du budget de la santé n'a jamais dépassé les 5%. Mais en 2012, elle a représenté près de 8%. Toutefois, cette information en rapport à l'exercice 2012 n'est pas confirmée par la reddition des comptes. Avec des projections et engagements déjà faibles, il faut encore ajouter un taux de décaissement dramatiquement bas, tournant autour d'une moyenne de 54%, même s'il y a eu des pics en 2007 et 2008 avec des taux respectifs de 92% et 95%. De 2010 à 2012, le taux s'est effrité, variant entre 24 et 18%. En retour, la Cour des comptes a remis en doute la qualité des statis-

tiques des services sur les dépenses, au regard des nombreuses discordances. D'une manière générale, la rémunération a la part la plus élevée des allocations des fonds et un taux d'exécution satisfaisant. La Cour des comptes a fait état du financement provenant des aides extérieures bilatérales et multilatérales. Sur ce point, elle a déploré la prise en compte par les partenaires au développement des indicateurs contre la maladie, en lieu et place des services de la santé centrés sur la personne ; les cas de des programmes contre le VIH-Sida, le paludisme et la tuberculose, a-t-elle cité. L'institution a noté aussi une opacité dans la gestion de ces fonds. « Quant aux statistiques relatives aux fonds reçus par les programmes et services qui traitent, pour les dits-fonds, directement avec les partenaires au développement, l'administration et sa hiérarchie ont été incapables de les présenter, en dépit de plusieurs réquisitions, notes d'entrevue et même malgré la convocation émanant du Procureur général ». Par contre, la Cour des comptes a fait remarquer que l'administration a présenté des données non exhaustives sur les intentions des partenaires au développement entre 2006 et 2012. Or, le défi de la transpa-

rence suppose les statistiques complètes sur les décaissements.

Recommandations

De manière détaillée, la Cour des comptes a épingle les points à changer pour améliorer la gestion du secteur. Elle a remarqué un grave déficit dans l'organisation financière et comptable de toutes les structures auditées. Ses observations ont tourné sur les problèmes dans l'appui des gouvernements central et provinciaux au secteur de la santé. Enfin, au niveau de l'appui bilatéral et multilatéral, il faut aussi à une meilleure coordination des aides extérieures. Le ministère de la Santé devrait jouer un rôle plus important, car la quasi-totalité des structures du secteur est financée par les partenaires. Cela va de l'appui institutionnel à l'appui aux activités au niveau périphérique, en équipements et en logistiques. Cette dépendance ne permet pas au gouvernement, à travers son ministère de la Santé, de décider, d'orienter et de conduire une politique nationale de santé et des politiques sous-sectorielles. Autre recommandation, le gouvernement doit mettre en œuvre un budget conséquent en faveur de la santé, et un meilleur circuit d'informations sur les ressources extérieures.

Laurent Essolomwa

DROITS HUMAINS

Des ONG dénoncent un déni de justice pour les victimes de crimes sexuels en RDC

Dans un rapport publié à Kinshasa, la Fédération internationale des droits de l'homme (Fidh) et ses organisations membres ont appelé à l'implication de tous en vue de changer la donne.

La Fédération internationale des droits de l'homme (Fidh) et ses organisations membres ont procédé, le 4 décembre, à l'hôtel Sultani, à Gombe, à la publication officielle de leur rapport sur l'accès à la justice, par les victimes des crimes sexuels en RDC. Ce rapport présenté à la presse, aux autorités congolaises, à la communauté internationale et à d'autres ONG est un fruit de près d'une année de travail ainsi que de plusieurs missions de terrain effectuées par cette fédération et ses ONG membres et partenaires. Il est intitulé « RDC, les victimes de crimes sexuels obtiennent rarement justice et jamais réparation. Changer la donne pour combattre l'impunité ».

Dans ce rapport-plaidoyer, la Fidh et les ONG membres déploré qu'en RDC, la justice ne bénéficie pas aux victimes de crimes sexuels. Elles ont relevé que ces dites victimes de crimes sexuels sont confrontées à des obstacles insurmontables pour obtenir justice et réparation. « Le coût des procédures est prohibitif et les décisions de justice rarement appliquées », y est-il constaté. Ce rapport a, en effet, noté qu'à

chaque étape de la procédure, les victimes doivent payer des frais de justice et verser d'autres sommes d'argent conséquents à l'administration congolaise afin que les enquêtes et poursuites soient effectivement menées. « Même le certificat d'indigence, qui permet de réduire certains coûts de la procédure, doit s'acheter entre vingt cinq et cinquante dollars américains », ont noté Fidh et ses ONG membres. Ces dernières ont également souligné qu'en l'absence de ce certificat, et comme condition préliminaire à toute réparation, les victimes sont systématiquement obligées d'avancer six pourcents du montant total de l'indemnisation décidée en leur faveur pour la percevoir. « Ceci les empêche, en fait, de recevoir toute réparation », ont-elles conclu, soulignant le faible pouvoir d'achat de la population congolaise.

Une mobilisation tous azimuts

Dans la présentation de ce rapport, le Vice-président de la Fidh et président du Groupe Lotus (GL), Dismas Kitenge, le secrétaire exécutif de la Ligue des électeurs (L.E) Sylvain Lumu, la présidente de Sofepadi, Julienne Lusenge, la coordinatrice de cette publication, Karine Bonneau, et Mè Patrick Nsasa, de l'Asadho, ainsi que tous les intervenants lors des échanges ont convenu de la nécessité de

l'implication de tous, en plus de tout ce qui est fait, pour arriver à changer la donne. « Il y a des avancées parce que le gouvernement a reconnu les faits et en parle, parce qu'il y a une attention soutenue de la communauté internationale mais, les victimes continuent à attendre. C'est un problème qui concerne tout le monde parce que toute femme congolaise est une potentielle victime », a souligné la présidente de Sofepadi.

Dans leur plaidoyer, Fidh et ses organisations membres ont souligné le soutien de la communauté internationale aux efforts de justice en RDC, face à l'ampleur et à la gravité des crimes. Elles ont, par ailleurs noté des progrès réalisés. Mais, selon cette plate-forme et ses membres, les procédures en cours ne concernent que très rarement les plus hauts responsables. « Trop d'accusés, même en cours de jugements, demeurent libres. Peu de jugements sont définitifs et effectifs », ont déploré ces organisations. Elles ont également fait remarquer que les personnes condamnées parviennent très souvent à s'évader et que les indemnités prévues pour les victimes ne sont jamais versées. « La justice ne bénéficie finalement pas aux victimes de crimes sexuels en RDC », ont-elles appuyé.

Lucien Dianzenza

CÉÉAC

Validation d'une stratégie de développement des politiques et industries culturelles

La validation est intervenue à l'issue de la réunion des ministres de la Culture de la communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) tenue du 26 au 28 novembre 2013 à l'hôtel Hilton de Yaoundé.

Les ministres de la Culture du Cameroun Ama Tutu Muna, de la République centrafricaine et de la République du Congo, Jean-Claude Gakosso, étaient présents à ces assises. Le ministre de la Jeunesse, sports, Culture et Arts de la RDC a été représenté par le directeur chef de service chargé de la coopération culturelle de l'administration centrale de la culture et des arts. Les ministres ont validé précisément les 7 axes de la stratégie qui consistent notamment à faciliter la circulation des acteurs culturels et de leurs produits dans la sous-région ; à aider à la création d'un centre de formation aux métiers de la culture ; à faciliter l'accès des acteurs culturels aux financements ; à encourager l'élaboration d'un statut pour les artistes et les professionnels de la culture ; à adopter une stratégie de lutte contre la piraterie et à appuyer la création d'une banque de données culturelles sous-régionale

Un communiqué final, lu par le Secrétaire général adjoint de la CEEAC chargé de l'intégration socio-culturelle, a sanctionné la fin de la rencontre. Sangale Rondo Crispin a fait savoir que l'organisation de cette rencontre des ministres est « une occasion de travailler de manière

coordonnée et concertée » sur le développement des politiques et industries culturelles ».

Plaidoyer pour la charte africaine de l'UA

Au cours de cette réunion, il a également été décidé d'engager un plaidoyer pour la ratification de la charte culturelle de l'Union Africaine par les parlements des États membres de la CEEAC. Le ministre de la Culture et des arts de la République du Congo, Jean-Claude Gakosso, a fait la lecture dudit plaidoyer devant ses pairs et l'assistance. La réunion de Yaoundé visait notamment à poursuivre les travaux des experts de la région entamée en novembre 2012 à Yaoundé sur ladite stratégie culturelle, à finaliser la stratégie culturelle par les experts et à la faire valider par les ministres de la Culture de la CEEAC. Pour rappel, cette organisation régionale a nommé depuis deux ans un secrétaire général adjoint chargé de l'intégration socioculturelle. La création de ce poste, indique-t-on, témoigne que la CEEAC est consciente que la culture est un facteur d'intégration et de développement.

La RDC, qui est membre de cette organisation, pourra ainsi bénéficier, grâce à cette stratégie, d'un cadre et d'un marché plus large devant favoriser le développement de ses industries culturelles. En outre, elle pourra aussi intégrer facilement ses produits et services culturels dans un marché régional.

Patrick Kianimi

CICR

Poursuite des activités humanitaires à l'est de la RDC

La situation des déplacés demeure précaire, selon cette organisation humanitaire, caractérisée par le manque d'eau, de nourriture et d'accès aux soins de santé ainsi que de sérieux problèmes de violence.

Dans le territoire Rutshuru, les déplacés rentent chez eux après la fin des combats ayant opposé les forces armées congolaises au groupe armé M23. Dans le cadre de ses activités, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) poursuit ses activités humanitaires. Plusieurs centaines de membres du M23 se sont rendus ou ont été capturés. « Nous visitons des ex-combattants et des civils, arrêtés en lien avec les récents affrontements, et les lieux où ces personnes sont regroupées ou détenues », explique Rachel Bernhard, responsable du CICR à Goma. Ces visites permettent au CICR d'évaluer les conditions de vie de ces personnes privées de liberté et de s'assurer qu'elles sont traitées avec dignité et humanité, conformément aux normes et règles applicables.

En outre, le CICR et la Croix-Rouge RDC sensibilisent la population, à travers des spots de mise en garde sur des radios communautaires, à prévenir les accidents dus aux engins explosifs. « Les habitants es-

saient de reprendre le cours normal de leur vie et vont travailler dans les champs, mais les risques posés par les restes explosifs demeurent importants », explique Mme Bernhard.

Aussi, toujours dans le cadre de ses activités, le CICR a permis à près de quarante enfants séparés de leurs parents, hébergés dans des centres d'accueil à Goma, d'être réunifiés avec leurs familles en mi-novembre. Grâce aux efforts du CICR et la Croix-Rouge RDC, 125 enfants ont retrouvé leurs familles depuis le début du mois d'octobre.

Des structures sanitaires dépourvues des équipements

Sur le plan médical, une équipe chirurgicale du CICR a opéré 31 blessés de guerre à l'hôpital provincial de référence de Bukavu depuis début octobre. « Nous améliorons l'infrastructure de cet hôpital en réalisant à la fois des travaux de peinture, d'électrification et de pose de moustiquaires, et construisons un nouveau centre de santé à Ramba dans le territoire de Kalehe », a déclaré Catherine de Patoul, responsable des programmes médicaux dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu.

Aussi, un bloc gynécologique est en cours d'aménagement à l'hôpital de Walungu. Des médicaments sont distribués et des formations sont dispensées dans quatre hôpitaux ruraux et trois centres de santé. Par ailleurs, le soutien à quarante maisons d'écoute se poursuit dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu, centres qui accueillent des victimes de violences sexuelles et d'autres traumatismes liés à la violence.

Distribution des articles essentiels

Des articles de première nécessité (ustensiles de cuisine, bâches, couvertures, nattes et paniers) ont été distribués à quelque 35.000 personnes déplacées du sud du Masisi, et qui se trouvent actuellement sur les hauts-plateaux de Kalehe et de Ziralo (Sud-Kivu). Au centre-nord de la province du Katanga, une distribution d'articles essentiels a été ralenti en raison de l'insécurité. Cependant 1 900 personnes actuellement déplacées dans les villages de Paza et Kalwala, (territoire de Manono) ont reçu en novembre des bâches, des nattes, des couvertures, des ustensiles de cuisine, des seaux, des savons, des houes, des bidons en plastique et des produits d'hygiène.

Gypsie Oïssa Tambwe

HCR

Les violences faites aux femmes prennent de l'ampleur

« Malgré les efforts mis en œuvre par le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) et ses partenaires pour contrer les violations haineuses des droits humains, l'ampleur que prennent les violences sexuelles faites aux femmes est profondément préoccupante ». Cette déclaration est du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés António Guterres.

Dans le cadre de seize jours d'activisme qui est une campagne internationale lancée depuis 1991 commémorée du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, au 10 décembre, Journée des droits de l'homme, le HCR s'est engagé à créer un environnement favorable au développement de la femme et de la jeune fille. Parce que, pense-t-il, environ 60 millions de fillettes à travers le monde sont victimes d'agressions sexuelles sur le chemin de l'école, une statistique choquante.

« Bon nombre de fillettes et de garçons subissent ces mêmes violences sur le chemin de l'école ou dans les salles de classe et les cours de récréation. Ces violations haineuses des droits humains entraînent également des coûts humains, sociaux et économiques très lourds pour nos sociétés », a-t-il indiqué.

Dans le cadre du thème de cette année "la sécurité à l'école : union des enseignants et des élèves pour éliminer la violence sexuelle et la violence à l'encontre des jeunes filles à l'école", Antonio Guterres soutient que l'objectif de son institution est de réunir des garçons et des filles, des enseignants, des parents, des communautés et des partenaires pour trouver des solutions durables et fondées sur la collectivité afin de prévenir la violence sexuelle et à l'encontre des fillettes à l'école.

Tout en reconnaissant les risques à multiples facettes que les enfants et les adolescents courent en matière de violence sexuelle et de genre, et le rôle protecteur que l'éducation peut jouer, Antonio Guterres a fait savoir que le HCR s'est concentré cette année sur l'intégration de ses stratégies dans les trois domaines clés de protection à savoir la violence sexuelle et la violence à l'encontre des femmes, la protection des enfants et l'éducation.

Aline Nzuzi

VIES DES CLUBS

Conflit perceptible à la réunion du DCMP

Convoquée par le membre de la Co-fondation Me Taureau Ngombe, la réunion de réconciliation au sein du Daring Club Motema Pembe, tenue à l'Hôtel Memling, n'est pas allée jusqu'au bout. Le président intérimaire de coordination, Vidier Tshimanga, a dû quitter la salle à cause des propos qu'il a jugés injurieux de la part du président de coordination

suspendu, Jean-Max Mayaka.

Les violons sont loin de s'accorder entre les dirigeants Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa. La réunion convoquée par Me Taureau Ngombe Baseko, membre de la Co-fondation du club, le mardi 3 décembre à l'Hôtel Memling à Kinshasa a laissé transparaître des fortes tensions surtout entre, d'une part, le prési-

dent de comité de coordination du club, Jean Max Mayaka, aujourd'hui suspendu par le conseil d'administration élargi des Immaculés de Kinshasa, et de l'autre, le président intérimaire Vidier Tshimanga Tshipamba.

Les deux dirigeants ont chacun pris la parole au cours de cette réunion qui se voulait de réconciliation. Mais hélas, Vidier Tshimanga a dû quitter la salle de réunion, indiquant que Jean-Max Mayaka s'était permis de l'insulter. C'est donc sur une note orageuse que s'est arrêtée la réunion. Pour l'ancien dirigeant du club Martino Kavuala, c'était une première rencontre entre les deux dirigeants en conflit, et c'était normal qu'il y ait des étincelles en l'air.

L'on se souvient que Jean-Max Mayaka avait été suspendu parce qu'il était entré en contact avec Me Taureau Ngombe et d'autres dignitaires du club de son obédience dans le souci de ramener la sérénité au sein du club. Le team vert et blanc, se rappelle-t-on, baigne dans un antagonisme indescriptible depuis qu'Antoine Musanganya dirigeait encore le club.

Mais ensuite, des élections ont été



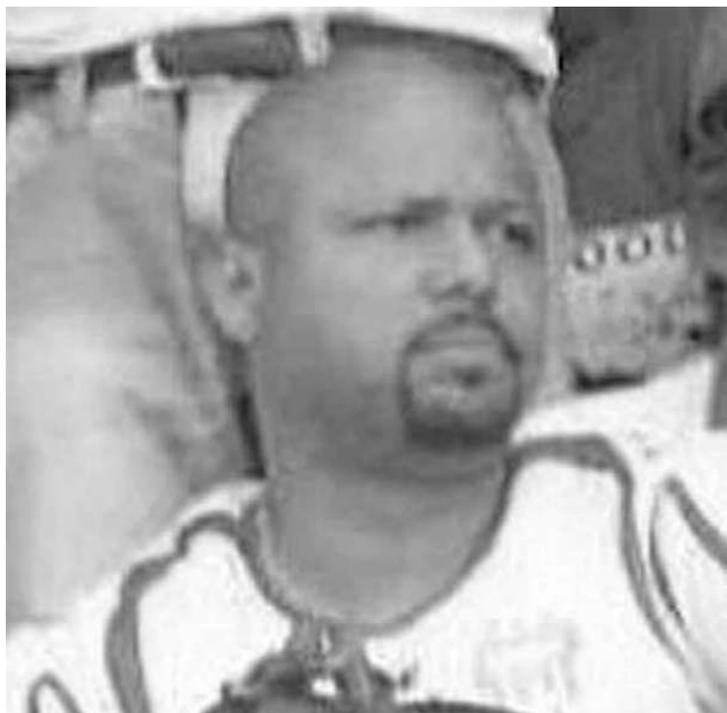
Jean-Max Mayaka

organisées en septembre dernier ; un nouveau comité de coordination conduit avec Jean-Max Mayaka a été élu pour un mandat de six mois, avec la mission de transformer le club du statut d'Association sans but lucratif à celui de société anonyme. Mais le conflit a perduré, surtout avec la suspension de ce dernier par un conseil d'administration élargi où l'on retrouve Antoine Musanga-

nya, l'Evêque Pascal Mukuna, etc. Et cela a visiblement réagi sur la prestation du club au championnat national de football.

Les sages du club comptent organiser encore d'autres rencontres comme celle de l'Hôtel Memling, jusqu'à l'apaisement afin que le club redevienne uni comme le veut son slogan: "DCMP uni est imbattable".

Martin Enyimo



Vidier Tshimanga

FOOTBALL ET ACTION HUMANITAIRE

Deux cent milles USD de Mazembe aux déplacés de guerre

Les Corbeaux du Tout puissant Mazembe n'ont pas remporté la 10e édition de la Coupe de la Confédération raflé par les Bianconeri du SC Sfaxien de Tunisie. Le président sponsor du club de Lubumbashi, Moïse Katumbi Chapwe avait, avant la manche retour de la finale de la C2 africaine, promis que le trophée, s'il avait été remporté, aurait été dédié aux déplacés de la guerre dans l'Est de la RDC, principalement dans la province du Nord-Kivu.

Moïse Katumbi a tenu à honorer sa promesse en disposant une somme de deux cent milles dollars américains que la délégation de l'équipe en séjour à Goma dans le Nord-Kivu a remis, le mercredi 4 décembre, au gouverneur Julien Paluku. L'autorité provinciale a reçu cette cagnotte des mains du gardien de but Robert Kidiaba. Cette somme, indique le site officiel des Corbeaux du Katanga, a été prélevée sur sa cagnotte obtenue en Coupe de la CAF et devrait revenir aux victimes de la guerre à l'Est.

Ce fonds va servir à la réintégration de ces populations, sans abri et regroupées par les organisations internationales dans des campements, a dit Julien Paluku



Robert Kidiaba remet 200.000 USD au gouverneur Julien Paluku du Nord-Kivu en faveur des victimes de la guerre

qui a vivement apprécié l'action du Tout puissant Mazembe. Les Corbeaux du Katanga qui ont établi leur quartier général au Cap Kivu Hôtel jouent ce jeudi 5 décembre contre Dauphins Noirs de Goma en match en retard de la 6e journée du championnat national de football. En-

suite, le club joindra Kinshasa pour affronter FC MK en match comptant pour la 7e journée de la Division 1.

Rappelons-le, Mazembe est premier du groupe A du championnat national avec 12 points glanés en quatre matchs livrés. Bien que favoris pour ces deux

rencontres, les Corbeaux comptent beaucoup d'absents pour ces deux matchs, apprend-on. L'entraîneur français de Mazembe, Patrice Carteron a retenu vingt-un joueurs.

Il s'agit des gardiens de but Robert Kidiaba et Aimé Bakula ; en défense, il y a Eric Nkulu-

kuta, le Ghanéen Yaw Frimpong, le Rwandais de souche congolaise Mao Kasongo Kabiona, le Malien Salif Coulibaly, le Ghanéen Richard Kissi Boateng, Patient Mwepu et Jean Kasusula ; au milieu de terrain, on retrouve Merveille Bope, le Malien Boubacar Diara, le Zambien Nathan Sinkala, Hervé Ndonga, les Ghanéens Daniel Adjei et Gladson Awako et le Malawite Joseph Kamwendo. Les attaquants retenus sont le Zambien Rainford Kalaba, les Maliens Alou Bagayoko, Ousmane Cissé et Cheibane Traoré et Eric Bokanga.

Notons que les Zambiens Félix Sunzu Stopila et Given Singuluma et Trésor Mputu sont blessés ; les Tanzaniens Bwana Ali Samatta et Thomas Ulimwengu, et le Zambien Kabaso Chongo sont en sélections à la CECAFA Cup au Kenya. Salomon Asanté est au Ghana où il a perdu sa mère, tandis que Patrick Ilongo est à Kinshasa suite au décès de sa mère également. Joël Kimwaki, les Zambiens Francis Kasonde, Hichani Himonde, et Jonas Sakuwaha n'ont pas été retenus dans le groupe par Carteron pour ces deux matchs à Goma et à Kinshasa.

M.E.

HOMMAGE

Des obsèques grandioses pour Tabu Ley

En attendant l'arrivée de la dépouille mortelle de Tabu Ley, annoncée pour le samedi 7 décembre 2013 par le biais d'un régulier de SN Bruxelles, l'effervescence gagne déjà du terrain dans les milieux concernés.

Décédé le samedi 30 novembre à Bruxelles, le seigneur Tabu Ley demeure toujours présent dans les cœurs des mélomanes qui n'arrêtent de savourer ses œuvres distillées à longueur des journées sur différentes chaînes audiovisuelles. Des tranches entières tant à la télé qu'à la radio sont consacrées à cet artiste monumental d'envergure internationale qui aura marqué les époques. On n'arrête pas de réfléchir sur la carrière musicale du chanteur qui passe pour un modèle pour la nouvelle génération en quête de repères. L'ensemble de l'œuvre de l'artiste est une exhortation aux jeunes pour la culture de l'excellence sur fond d'un travail bien fait.

Comme d'habitude, les opportunistes de tout bord se mettent en transe, prêts à sauter sur l'occasion pour se faire du beurre au nom du disparu. D'où l'implication de l'autorité politique en vue de dissuader toutes ces « *brebis ga-*



Tabu Ley

leuses » qui s'improvisent dans l'organisation juste pour assouvir leur glotonnerie en faisant main basse sur les contributions financières, au grand dam de la famille du disparu. Les obsèques de Tabu Ley revêtent un caractère poli-

tique eu égard au statut de l'artiste qui a servi son pays comme ministre provincial de la Culture et des arts et comme vice-gouverneur de la ville de Kinshasa.

Placées sous les auspices du chef de l'État, ces obsèques se veulent

dignes et à la hauteur de cette icône de la chanson. Le Comité d'organisation mis en place sera piloté, d'après certaines indiscretions recueillies en haut lieu, par le président de l'Assemblée nationale Aubin Minaku. Dans ce comité pourront se retrouver d'autres personnalités politiques en raison de leurs responsabilités à l'image du ministre de la Culture, arts, jeunesse, sports et loisirs, Baudouin Banza et du gouverneur de la ville de Kinshasa, André Kimbuta. On y note aussi la présence de quelques membres de la famille biologique du disparu et des représentants des artistes.

D'après le programme établi, la dépouille mortelle sera exposée au Palais du peuple qui va abriter toute la cérémonie relative aux obsèques : discours, gerbes des fleurs, prière, recueillement, etc. Les funérailles proprement dites vont avoir lieu le lundi 9 décembre 2013 et l'inhumation est prévue le même jour à la Nécropole. De samedi à dimanche, il nous revient que de nombreux artistes, tant de Kinshasa et que d'ailleurs, notamment du Congo-Brazzaville, vont à leur manière, rendre un vibrant hommage à leur pair en interprétant, à tour

de rôle, ses chansons. Il est fait état de la reconstitution momentanée du groupe Afrisa international dont certains de ses sociétaires encore en vie vont se retrouver à cette occasion pour faire revivre les souvenirs toujours vivaces de la star dont les œuvres demeurent intemporelles. Modeste Mekanisi « Modero », le guitariste Dino Vangu, le soliste Guvano, Maïka Munan et tant d'autres seront probablement de la partie. Sam Mangwana qui peut être considéré, à juste titre, comme l'héritier artistique de Tabu Ley à l'ombre duquel il a évolué jusqu'à tracer sa propre voie, ne manquera pas à l'appel. La présence à ces funérailles de Mbilia Bel qui aura partagé l'intimité du défunt, est aussi très attendue, elle qui, du vivant de Rochereau, avait fait amende honorable pour l'attitude outrageante affichée à son égard en 1998 à Brazzaville lors d'une soirée de gala. Que d'émotions en perspective !

Tout ce que la RDC compte comme valeurs artistiques sera sans doute présent à ces obsèques qui s'annoncent, d'ores et déjà, grandioses.

Alain Diasso

LIVRES

Jacques Fumunzanza dépeint à nouveau Kinshasa

Cinq ans après un précédent ouvrage qui présentait la capitale congolaise « d'un quartier à l'autre », l'ex-sénateur, s'est fait le devoir cette fois, en tant que témoin privilégié et passionné de ses mutations socioculturelles opérées depuis 50 ans, d'en écrire un second volume à ce propos.

Publié chez L'Harmattan en juin dernier, le nouveau livre du brillant homme de culture a fait l'objet d'une admirable présentation le 29 novembre au Centre Wallonie-Bruxelles. Kinshasa, société

et culture qu'ont pris l'heureux plaisir de faire découvrir à l'assistance le père Léon de Saint Moulin et les Professeurs André Yoka et Kabuya Lumuna, est écrit en 302 pages. Tout aussi digne d'intérêt avec une trentaine en moins que Kinshasa : d'un quartier à l'autre (340 pages), il a été porté sur les fonts baptismaux par le ministre de la Jeunesse, sports, culture et arts, Banza Mukalay.

L'on a retenu des différents commentaires délivrés par chacun des trois orateurs précités que Kinshasa, société et culture restitue une foule d'informations « *accumulées sur une grande variété d'aspects de la vie urbaine* ». Jacques Fumunzanza Muketa offre donc à la lecture de tous, ces concitoyens et les touristes y compris, le « résultat d'une recherche patiente et persévérante de plusieurs années ». L'on comprend dès lors que l'ouvrage, dont le texte s'accompagne de « nombreuses illustrations et d'un certain nombre de tableaux qui en disent beaucoup en très peu de place » se présente de manière attrayante.

D'une simple brochure à deux ouvrages

Si l'auteur a évoqué son ambition modeste du début qui se



Jacques Fumunzanza Muketa entouré des professeurs Kabuya Lumuna et André Yoka

résumait alors à l'élaboration d'« *un simple dépliant pour présenter la ville aux visiteurs* », il n'en est pas moins fier d'avoir par la suite sorti de sa plume deux ouvrages. Dans le premier, cet écrivain engagé à la prose poétique avait choisi, comme le sous-entendait le titre Kinshasa : d'un quartier à l'autre, d'emmener ses lecteurs en randonnée à travers les 24 communes de la ville-province. Dans le second, il s'y prend de façon bien différente. Ici, comme l'a dit l'estimé père Léon de Saint Moulin « *le procédé de*

présentation est celui de la rencontre ». Consacré à la société, le premier chapitre est le plus long. Il y est révélé entre autres, un détail important à savoir évoquant la genèse de Kinshasa. « *La société kinoise s'est constituée depuis des siècles, quand les hommes ont établi leur demeure le long du fleuve et sur les collines qui surplombent le Pool* », nous apprend l'auteur. Ce qui, a fait observer l'homme d'église et historien précité, s'inscrit dans « *l'ordre de la découverte pour le visiteur*

contemporain ». Mais pas seulement, car soutient-il, cela reste de mise « *même pour le chercheur qui sera d'abord confronté aux persistances de la réalité coloniale* ».

Kinshasa, société et culture est d'autant plus digne d'intérêt qu'il a l'avantage d'offrir les éléments de compréhension de l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent la capitale. Il expose les productions socioculturelles de ses habitants au travers desquelles se découvre le savoir-faire et le savoir-vivre de la société kinoise. Les deux chapitres semblables consacrés à la musique et à la mode qui s'étendent respectivement sur 12 et 15 pages apprendront bien de choses aux lecteurs. Ainsi, si le moins informé qui soit va y découvrir « *des pans entiers de la vie de la capitale* », le connaisseur n'y sera pas moins servi. En effet, pour lui, ce sera le lieu propice à une meilleure perception de « *la portée des flashes rapides sur des épisodes ou des personnages marquants du paysage dans lequel il aura suivi l'auteur et sa vaste connaissance de la ville* ».

Nioni Masela



La couverture de Kinshasa, société et culture

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Les entreprises françaises s'engagent à travailler avec les entreprises locales

Des représentants de vingt-quatre entreprises françaises séjournent à Pointe-Noire du 3 au 5 décembre, à l'initiative de la société Total E&P Congo en partenariat avec la chambre consulaire de Pointe-Noire et Ubifrance.

Les enjeux de cette mission ont été présentés à l'hôtel Atlantic Palace au cours d'une cérémonie rehaussée de la présence d'Isidore Mvouba, ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, et d'Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des petites, moyennes Entreprises et de l'Artisanat.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses actions en faveur des entreprises locales, le département Contenu local de Total E&P Congo et ses partenaires ont initié ces journées en vue d'utiliser les plateformes existantes pour soutenir les partenariats entre les entreprises locales et les entreprises françaises avec, à terme, le développement du tissu industriel au Congo. Pendant trois jours, vingt-quatre entreprises françaises et trente et une entreprises congolaises vont échanger à travers des rencontres B to B et des visites individuelles, en vue de développer de nouvelles activités et de procéder à des transferts de compétences et de technologie.



Lors de son intervention, Babak Bagherzadeh, directeur général de Total E&P Congo, a précisé : « Notre soutien au développement économique du pays s'articule autour de deux axes. Le premier est lié au développement durable. Les actions entreprises permettront d'apporter une aide au développement de l'activité économique de petites structures et à l'émergence des petites entreprises et PME dans différents secteurs. Notre participation à l'Association Pointe-Noire industrielle (APNI) est le vecteur porteur de cette démarche. Le deuxième axe est le développement du Contenu local dans nos activités et projets. Nous entendons par là une augmentation continue des biens et services pour aider à fabriquer localement, une demande adressée vers les sociétés, PME établies au Congo. Ces

La tribune officielle lors de la présentation de la mission économique à Pointe-Noire (© DR)

sociétés ayant développé nos compétences du savoir-faire dans le domaine exigeant des services pétroliers pourront aussi répondre favorablement et de manière plus active aux besoins des autres secteurs d'activités. »

Au cours de ce forum d'échanges, Didier Sylvestre Mavouenzela, président de la chambre consulaire de Pointe-Noire, a expliqué le cadre réglementaire des investissements en République du Congo. Des textes réglementaires et législatifs incitant à la promotion des investissements au Congo, a-t-il ajouté. De son côté, le conseiller économique de l'ambassade de France au Congo a présenté le paysage économique et les opportunités d'affaires en République du Congo, avec ses nombreux atouts naturels et ses infrastructures en pleine modernisation

telles que le port autonome de Pointe-Noire, les aéroports de Brazzaville, Pointe-Noire, Ollombo, les routes en construction, les télécommunications avec la mise en service de la fibre optique...

Les représentants d'Ubifrance ont présenté les opportunités d'affaires dans la zone Cécac et le cadre juridique dans l'espace Ohada.

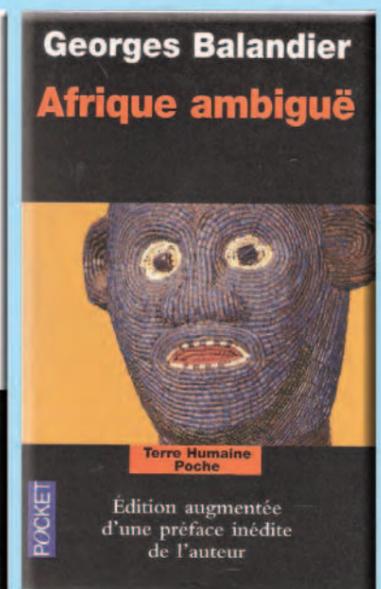
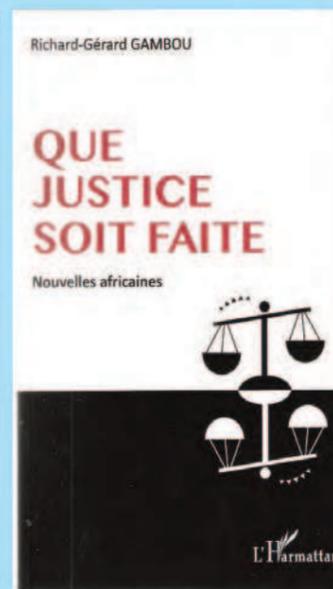
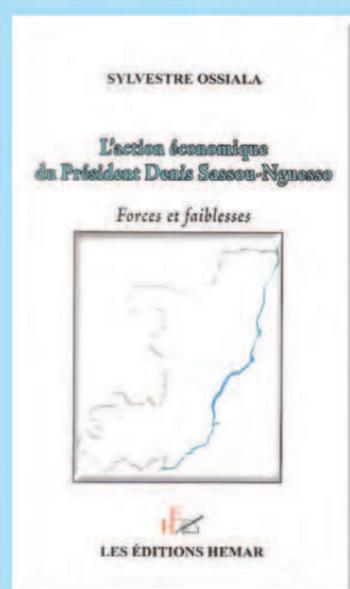
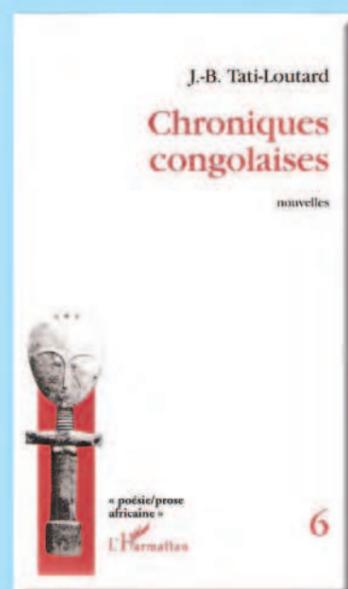
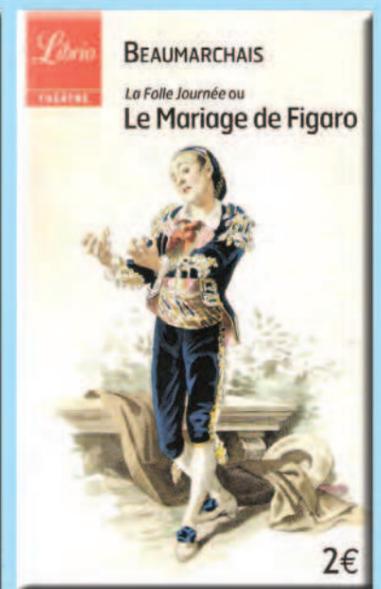
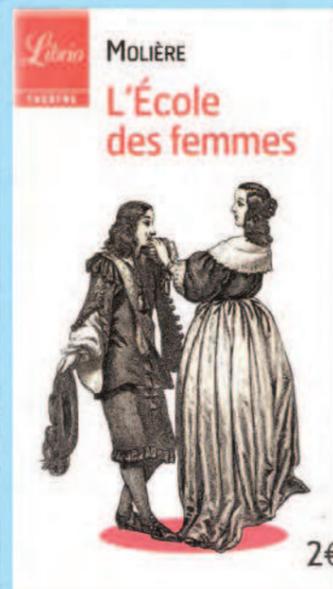
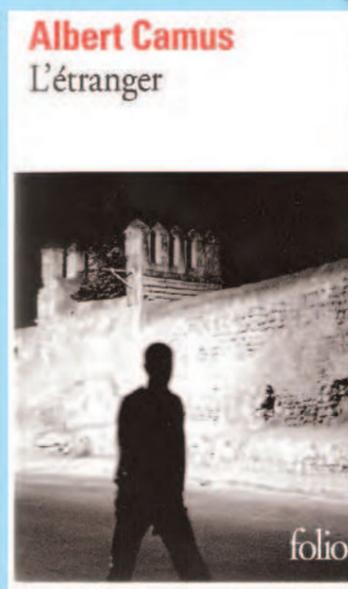
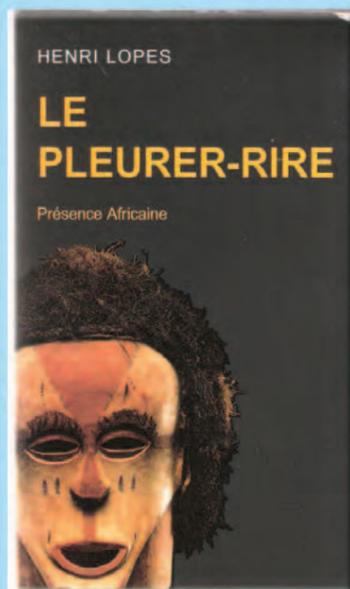
Le passage portuaire, avec la récente mise en place du guichet unique pour les opérations transfrontalières, a été expliqué par le directeur adjoint du Conseil congolais des chargeurs. Il a permis de réduire considérablement le temps des procédures portuaires, qui est passé de dix jours il y a quelque temps à trois jours maximum aujourd'hui grâce à un traitement plus rapide de l'information, de la collecte et de la sécurité. La présentation « Local Content

: vision et enjeux pour Total E&P Congo » a été faite par les cadres de la société. Elle a été suivie de la projection d'un film illustrant les exemples de partenariats Emexdis-Doris et Ecodurable-Artelia.

Remerciant les entreprises françaises s'engageant à participer au développement du tissu industriel congolais, Isidore Mvouba, ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, a souligné : « Cette initiative est la preuve de votre volonté à soutenir le transfert de technologies à travers un partenariat gagnant-gagnant. C'est aussi la preuve indéniable que les deux parties entendent participer au développement du Congo. Le gouvernement congolais vous assure de son soutien. Cette rencontre est très importante dans la marche du Congo vers la matérialisation du Local Content auquel le président de la République accorde beaucoup d'intérêt. » Les différentes activités ciblées par la mission concernent les travaux d'électricité, de chaudronnerie, le nettoyage industriel, le conseil en études et ingénierie, la maintenance globale, la restauration, les équipements de sécurité, la prestation de maintenance, les télécommunications.

Hervé Brice Mampouya

En vente à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville



FESTIVAL DES MUSIQUES URBAINES

Young millions, Coup fatal et Mbanza Konko vainqueurs de la première édition

Cette première édition du Festival des musiques urbaines (FMU), lancée le 1er novembre, s'est achevée le 1er décembre à Pointe-Noire. L'évènement organisé par la maison MCRTV (Média concept radio télévision) avait pour thème : « Réunissons la jeunesse autour de la sensibilisation et la lutte contre le VIH/sida »

La finale de cette édition a connu la présence de Philippe Mvouo, président du Conseil supérieur de la communication, des directeurs départementaux des Arts et des Lettres, Médard Milandou, manager des Tam-Tams d'or, Hugues Ondaye, membre du Comité international des musiques, manager des Feux de Brazza, ainsi que des noms de la musique congolaise tels que Quentin Mouyasco. La finale de ce festival est intervenue après les présélections du 1er novembre, les quarts et demies finales ayant eu lieu les 16 et 17 novembre. Sur les 105 groupes et artistes, répartis en 3 catégories (rap, danse urbaine et DJ), embarqués dans le bateau du FMU, 11 ont pu accéder à la finale. Il s'agit de : Black Royal, Poudrière industrie, Young millions, Racines, Clan ZBX et Dib Man 06 (catégorie rap), Coup fatal, Version Partouze, Team Strong (catégorie danse), Bonbon et Mbanza Kongo (catégorie DJ).

Les artistes, pleins d'ardeur, ont épaté les spectateurs venus nombreux et se sont affrontés pendant plus de deux heures, chacun décidé à l'emporter. À l'issue des prestations qui se sont avérées en



La photo de famille. (© DR)

général satisfaisantes, Young Millions (rap), Coup fatal (danse), et Mbanza Kongo (DJ) ont été sacrés vainqueurs, chacun dans sa catégorie. Ils ont chacun reçu une médaille, un trophée, un diplôme et un chèque de 500 000 FCFA comme récompense. Cette somme d'argent est destinée à encourager les artistes à réaliser un premier produit en studio, avait précisé Euloge Patrick Mvoumbi, président du comité d'organisa-

tion du FMU, le jour de son lancement. Les secondes places sont occupées par le Clan ZBX (rap), Version partouze (Danse) et Bonbon (DJ) qui a présenté une chanson sur le thème du VIH/sida, avec un texte bien structuré, selon les spectateurs. Mais le DJ Mbanza Kongo l'a emporté, pour avoir presté en live (exercice difficile pour les jeunes artistes) plutôt qu'en play-back. Team Strong, qui était favori en danse, n'a pas fait

intervenir son joker très apprécié du public depuis le début de la compétition. Le premier de chaque catégorie est d'office nommé aux Tam-Tams d'or, a annoncé Médard Milandou, avant d'informer du déroulement de la prochaine édition de cet évènement culturel à Pointe-Noire.

Félicitant les initiateurs ainsi que les artistes pour le travail fourni, Hugues Ondaye a souhaité un appui des pouvoirs publics au FMU. Au

terme du festival, quelques artistes ayant marqué le domaine de la musique à Pointe-Noire ont été décorés à titre honorifique : Chab Jo, Beauderman, Jheff, Moustique de Dol, MLG Mochristo. Le prix spécial Promoteur culturel a été décerné à Pierre Claver Mabiala ; le prix spécial Révélation du FMU à BW one, et le prix spécial de l'Expression féminine du FMU à Kiny Annie.

Lucie Prisca Condhet

PROTECTION DE L'ENFANT

Un film pour mieux sensibiliser l'opinion

La dite campagne a débuté le 4 décembre par la projection du film intitulé « Plus de protection pour les enfants au Congo » en présence de Jérôme Magnokou, Roland Aymar Loemba respectivement directeur départemental des droits humains et des libertés fondamentales, chef de projet

de sensibilisation et réalisateur dudit film.

Cette campagne vise à appuyer l'effort des pouvoirs publics, des associations et Ong pour la sensibilisation à la loi portant protection de l'enfant en République du Congo. Celle-ci se poursuivra jusqu'au 4 janvier prochain. Dans ce film qui

marque le début de la campagne, on montre l'exercice des petits commerces dans les différents marchés de Pointe-Noire par plusieurs enfants au profit de tierces personnes, ces enfants échappent dans de nombreux cas au contrôle de leurs familles biologiques. Le film illustre aussi la lutte que mènent

les pouvoirs publics et certaines associations pour le bien-être des enfants à Pointe-Noire et au Kouilou.

En effet s'exprimant à cette occasion, Jérôme Magnokou a expliqué que « Au nom de la solidarité communautaire de la famille, on ne pouvait imaginer des cas d'enfants abandonnés, négligés, exploités, maltraités ou trafiqués, à la grande indifférence de leurs propres parents. La loi n°4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo procède d'une vision globale de la situation de l'enfant et vise à la cohérence de la démarche ».

En sa qualité du président de l'association Action pour la lutte contre la traite des enfants de l'Afrique de l'ouest et du centre (Alto), Abdou Raimi Paraiso Paka a déclaré que « la traite des personnes en particulier des enfants et des femmes

constitue un crime contre les droits humains, seules la synergie et une forte collaboration pourront amener à éradiquer ce phénomène. »

En dépit de la projection des films, la campagne prévoit également plusieurs actions comme l'organisation des émissions radiotélévisées, la distribution des prospectus et brochures au public, l'emplacement des banderoles dans les milieux publics, la conception et la réalisation d'un comité d'organisation et autres. Notons que cette campagne a pour cible toutes les couches socioprofessionnelles des départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Des exemplaires de la loi n°4-2010 du 14 juin 2010 ont été distribués au public à la fin du film.

Plusieurs représentants des associations et ONG œuvrant pour la protection des enfants se joints à cette campagne.

Séverin Ibara



Le public suivant le film

INDUSTRIES CULTURELLES

Les pays de la Cécéac envisagent une politique commune

C'est au cours d'une réunion tenue à Yaoundé le 28 novembre dernier que cette stratégie régionale de développement des politiques et industries culturelles en Afrique centrale a été validée. Ceci pour une meilleure mutualisation des ressources.

La tenue de cette réunion a précisé Ama Tutu Muna, ministre camerounaise des Arts et de la culture, est une invite à faire de la culture le socle de l'intégration sous régionale axé sur le développement des politiques d'industries culturelles. Avant d'indiquer que le secteur culturel doit devenir un secteur pourvoyeur d'emplois et de revenus. Le ministre de la Culture et des arts du Congo, Jean-Claude Gakosso, qui a pris part à ces assises, a plaidé en faveur de la charte de la renaissance culturelle africaine adoptée en janvier 2006 par les chefs d'États et de gouvernement. Ceci, pour la simple raison que le Congo est parmi les pays ayant déjà ratifié cette charte.

Le plaidoyer a porté ses fruits puisque les ministres en charge de la culture des États membres de la Cécéac ont, à l'issue de cette réunion, adopté une déclaration dans laquelle ils reconnaissent unanimement la nécessité de disposer d'une stratégie sous régionale de développement des politiques et industries culturelles, pour une

meilleure mutualisation des ressources. De même, ils ont affirmé leur volonté politique de promouvoir les actions culturelles dans les États membres respectifs.

Quelle place pour le roi des Bamouns ?

Bien avant ces assises, Jean-

bution sur l'évolution de la civilisation africaine.

Ce colloque qui s'est tenu du 27 au 29 novembre a permis de vulgariser l'œuvre du roi Njoya que le Cameroun a entrepris de rassembler sur son sol à travers l'action des autorités politico-administratives d'Afrique, des chercheurs,

ministre camerounais de l'enseignement supérieur, Njoya n'appartient plus à une famille, à un clan, à une tribu, à une région ou à un pays. Il fait désormais partie du patrimoine immatériel de l'Afrique toute entière en raison de l'immensité de son œuvre, a-t-il indiqué à l'ouverture du col-

loque. En effet, au nombre des réalisations du roi Njoya, on peut citer : l'invention d'une écriture encore vivante à travers les écoles shu-mum ; la rédaction de plus d'une cinquantaine d'ouvrages etc. Dixième roi de la dynastie Bamoun à l'ouest du Cameroun, qui a régné à partir de 1882, le roi Njoya a laissé 436 enfants dont l'unique fille restée encore en vie a été présentée aux participants au colloque. Dans son allocution, Jean-Claude Gakosso a déclaré que l'organisation de ce colloque a l'avantage de faire connaître l'œuvre et l'action du roi Njoya que la jeunesse africaine devrait s'approprier pour nourrir la renaissance culturelle tant rêvée.

Denis Sassou N'Guesso élevé au rang de citoyen d'honneur du royaume de Njoya

À l'issue de ce colloque le successeur du roi Njoya, le roi Ibrahim Mbombo Njoya, très touché par l'appui et le soutien du gouvernement congolais, a invité le ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso au siège du royaume Bamoun à Fouban à l'ouest du Cameroun. C'est dans la cour du palais royal qu'il a organisé un banquet royal en l'honneur du ministre et au cours duquel le président de la République Denis Sassou N'Guesso a été élevé au rang de citoyen d'honneur de ce royaume.

Bruno Okokana



Avec les membres de la cour royale lors du colloque international sur la place du roi Njoya dans l'historiographie africaine

Claude Gakosso a pris part au colloque international sur « la place du roi Njoya dans l'historiographie africaine et l'impact de sa contri-

anthropologues, ethnologues, sociologues, historiens et hommes de culture.

Selon Jacques Fame Ndogo, mi-

loque.

En effet, au nombre des réalisations du roi Njoya, on peut citer : l'invention d'une écriture encore

Rendez vous sportif de ce week-end

Dans quel chapeau sera logée la France lors du tirage au sort de la Coupe du monde de football Brésil 2014 ?

La Fédération internationale de football a révélé le 3 décembre la composition des chapeaux pour le tirage au sort de la Coupe du monde prévu pour le 6 décembre.

Les Bleus, placés provisoirement dans le chapeau 4, attendront le vendredi 6 décembre pour savoir s'ils seront placés dans le chapeau 2 ou maintenus dans le chapeau 4. Neuf équipes d'Europe qui ne sont pas têtes de séries sont logées dans le chapeau 4 notamment les Pays-Bas, l'Italie, l'Angleterre, le Portugal, la Grèce, la Bosnie, la Croatie et la Russie. L'une d'entre elles sera tirée au sort pour être reversée dans le chapeau 2 dans lequel se trouvent les cinq équipes africaines et deux sud-américaines non têtes de séries notamment le Chili et l'Équateur. D'après les analyses, si la France est tirée au sort pour rejoindre le chapeau 2, elle héritera forcément d'une tête de série sud américaine, d'une équipe européenne et d'une autre équipe issue du chapeau 3. Au cas où elle restait dans le chapeau 4, elle tombera obligatoirement sur une équipe européenne tête de série et pourra retrouver dans le même groupe une équipe africaine.

En rappel, le tirage au sort de la Coupe du monde 2014 sera effectué le même jour à Salvador au Brésil. Les 32 qualifiés seront placés dans huit poules de quatre. La composition pour le tirage au sort :

Chapeau 1 : Brésil, Espagne, Allemagne, Argentine, Colombie, Belgique, Suisse et Uruguay.

Chapeau 2 : Chili, Équateur, Côte d'Ivoire, le Ghana, Algérie, Nigeria, Cameroun

Chapeau 3 : États-Unis, Mexique, Costa Rica, Honduras, Japon, Iran, Corée du sud et Australie.

Chapeau 4 : Pays-Bas, Italie, Angleterre, Portugal, Grèce, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Russie et France.

Handball : le coup d'envoi de la coupe du monde le 6 décembre

Les Diables rouges du Congo, moins performantes lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations seront les plus grandes absentes de la 21e édition du championnat du monde de handball féminin qui se disputera du 6 au 22 décembre en Serbie. La Norvège, vainqueur de la dernière édition défendra son titre face à d'autres concurrents dont quatre équipes africaines notamment l'Angola, l'Algérie, la République démocratique du Congo et la Tunisie. Le tirage au sort effectué a placé les 24 équipes nationales engagées en quatre poules de six. La RDC placée dans le groupe A, a pour adversaires, la République dominicaine, la Corée du sud, la France, les Pays Bas et Monténégro. L'Algérie, logée dans le groupe B, disputera les places qualificatives face au Japon, la Chine, la Serbie, le Brésil et le Danemark. L'Angola va se mesurer dans le groupe C avec le Paraguay, l'Argentine, l'Espagne, la Pologne et la Norvège. La Tunisie évoluera dans le groupe D dans lequel se trouvent l'Australie, la République Tchèque, la Roumanie, l'Allemagne et la Hongrie.

Le programme des matches des équipes africaines

Le 7 décembre : France-RDC ; Brésil-Algérie ; Angola-Argentine et Roumanie-Tunisie

Le 8 décembre : Monténégro-RDC et Serbie-Algérie.

Le 9 décembre : Angola-Paraguay et Hongrie-Tunisie

Le 10 décembre : Corée du sud-RDC, Danemark-Algérie, Pologne-Angola et République Tchèque-Angola

Le 11 décembre : Pays-Bas-RDC et Chine-Algérie.

Le 12 décembre : Norvège-Angola et Allemagne-Tunisie

Le 13 décembre : RDC-République Dominicaine ; Japon-Algérie ; Espagne-Angola et Tunisie-Australie.

James Golden Éloué

FOOTBALL

Le président de la Fifa félicite AC Léopards de Dolisie

Sepp Blatter a adressé une lettre au président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), Jean-Michel Mbono, dans laquelle il salue les performances des Fauves du Niari cette saison.

Les résultats de l'AC Léopards de Dolisie pour la saison sportive 2012-2013 ont été remarquables au-delà des frontières nationales. À telle enseigne que le président de la Fédération internationale de football association (Fifa), Sepp Blatter, n'est pas resté insensible au parcours du club de Dolisie, notamment dans les compétitions nationales. Ainsi, il a officialisé ses encouragements aux Fauves du Niari à travers une lettre adressée à Jean-Michel Mbono : « Cher président, veuillez transmettre toutes mes félicitations à AC Léopards de Dolisie pour avoir brillamment défendu son titre en championnat national cette année. [...] Je vous prie de faire part de mes compliments au staff technique et à tout l'entourage du club », écrit-il.

La saison sportive 2012-2013 de l'AC Léopards

Au plan national, les Fauves du Niari ont réalisé un doublé. Ils ont remporté la Coupe du Congo, le 14 août à Djambala, en prenant le dessus sur Diables noirs 1-0, avant de gagner leur deuxième titre national. C'est à cette compétition, en effet, que l'équipe a réalisé la meilleure performance, terminant en tête du classement avec 88 points au compteur. Les

Fauves ont infligé à Cuvette FC la plus lourde défaite du championnat 8-0. Guelord Bebhay Ndey a été sacré meilleur buteur de la compétition avec 26 réalisations. AC Léopards de Dolisie n'a concédé que trois matchs nuls et trois défaites, respectivement devant Diables noirs, AS Cheminots et Patronage Sainte-Anne.

Pour sa première participation en Ligue africaine des champions, AC Léopards n'a pas déçu, loin s'en faut : l'équipe a échoué aux portes des demi-finales de cette compétition après sa défaite contre le Zamalek. Ses performances ont permis au Congo d'avoir plus de représentants en compétitions africaines lors de la saison sportive 2013-2014. Le président de la Fifa a donc tenu à saluer toutes ces performances en souhaitant plein succès aux Fauves du Niari pour les années à venir.

Le président de la Fécofoot s'est dit pleinement satisfait pour cette marque de reconnaissance, appelant l'ensemble des clubs congolais à briller par leurs résultats. Après les félicitations de Sepp Blatter, il reste donc à AC Léopards de Dolisie à maintenir le cap tant au niveau national qu'international.

Rominique Nerplat Makaya